



ÉLECTIONS MUNICIPALES UNE NOUVELLE ÉQUIPE

FINANCES

Le budget 2023

// 16-17

VIE QUOTIDIENNE

Le numérique à Lorette
Portail famille / portail médiathèque

// 40

CULTURE

Samedi 9 septembre 2023

Une journée festive
au Parc Louis Aragon

// 46

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 7 mai 2023 les Lorettois ont été appelés à voter pour élire un nouveau Conseil Municipal. Malgré une abstention importante, la liste « Alliance pour Lorette » a été réélue avec une très grande majorité. C'est donc un nouveau Conseil Municipal qui s'est réuni samedi 13 mai 2023 pour élire, pour la 34^e année consécutive (1989-2023), M. Gérard Tardy à la tête de notre commune.

// 5-13



VOTRE MAIRIE

Hôtel de ville

Place du III^e Millénaire
42 420 LORETTE

Tél. : 04 77 73 30 44

Fax : 04 77 73 40 33

E-mail : mairie@ville-lorette.fr

Site internet : www.ville-lorette.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi*
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

*FERMÉ LE MARDI APRÈS-MIDI

LE KIOSQUE

Ville de Lorette

Bulletin d'informations trimestriel

Directeur de la publication :

Gérard Tardy, Maire

Chargée de la communication pour le Kiosque :

Marcelle Célibert,

Conseillère municipale déléguée

E-mail : kiosque@ville-lorette.fr

Conception graphique :

Sophie Prévost

www.sographie.com

Tél : 06 12 65 16 75

Impression :

Chavanne & Dodevey

Tél : 04 77 74 63 77

Dépôt légal : 2^e trimestre 2023

Tirage moyen : 2 500 exemplaires



APRÈS LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ANTICIPÉES DU DIMANCHE 7 MAI DERNIER, QUE DE JOIE ! QUE D'INTERROGATIONS !

Le peuple Lorettois s'est exprimé pour refaire confiance à la liste *Alliance pour Lorette* que j'avais l'honneur et le plaisir de conduire pour la 9^e fois depuis 1989 avec plus de 78 % des suffrages exprimés. Avec l'ensemble de la liste *Alliance pour Lorette*, nous sommes fiers de ce résultat électoral, fiers des Lorettoises et Lorettois.

MERCI, d'avoir eu la clarevoyance et le libre arbitre pour reconnaître le travail accompli et la stabilité fiscale depuis plus de 34 ans.

MERCI, d'avoir rejeté les adeptes du mensonge, du politiquement correct et de la bien-pensance qui tuent à petit feu notre démocratie, nos valeurs républicaines, nos institutions, notre pays, notre patrie.

MERCI, d'avoir remis suivant l'expression consacrée, « l'église au milieu du village » par votre vote qui est sans appel pour nos opposants.

Lorettoises et Lorettois, par votre vote massif en faveur de la liste *Alliance pour Lorette*, vous avez rejeté les désordres lamentables qui avaient été générés par nos opposants d'hier.

Ceci s'est traduit par l'impossibilité pour la liste *Lorette Citoyenne* de pouvoir représenter sa liste pour le renouvellement anticipé des élections municipales du 7 mai dernier.

Par contre, à ma très grande surprise, le responsable du blog *Libres d'agir pour Lorette* qui a été le numéro 1 des instigateurs du désordre et qui est à l'origine des démissions successives au sein du Conseil Municipal élu en mars 2020, a réussi à créer une liste composée principalement d'intérêts familiaux ou cherchant à régler des comptes avec le Maire que je suis.

En fait, l'ambiance délétère qui a détruit le Conseil Municipal, ce sont nos opposants d'hier qui l'ont créée.

Pendant la campagne électorale, notre liste *Alliance pour Lorette* a publié des tracts vous informant de la vérité sur les désordres organisés par nos opposants d'hier. Nous constatons que toutes les informations relatées au cours de cette campagne n'ont pas été attaquées par ces derniers. Ceci démontre que les faits relatés étaient non seulement réels mais sincères. De toutes façon, nous avons les preuves pour attester de nos écrits. De ce fait, pourquoi aujourd'hui peuvent-ils écrire dans *L'EXPRESSION DES ÉLUS* de ce Kiosque que la liste *Alliance pour Lorette* aurait conduit une campagne électorale délétère ?

Lorettoises et Lorettois sachez, s'il est besoin de le préciser, que la liste *Alliance pour Lorette*, que j'ai eu l'honneur de conduire pour la 9^e fois n'a rien à se reprocher. Elle est fière de son bilan. Elle a métamorphosé notre commune depuis 34 ans. Toutes nos réalisations sont enviées par les

communes extérieures. Seules deux communes en 25 ans sur notre département peuvent afficher un tel résultat : ce sont les villes du **Chambon-Feugerolles** et de **Lorette**. Notre ville a aussi su maintenir une stabilité fiscale jamais égalée. Non seulement, elle n'a jamais augmenté le taux des impôts communaux depuis 34 ans, mais pendant le même temps elle l'a baissé au total de 14 %, à chaque fois que c'était possible. De plus, récemment lors du vote du budget primitif, le Conseil Municipal, à la majorité des votes, n'a pas augmenté vos impôts. Qui dit mieux ?

Que nos opposants d'hier et d'aujourd'hui ne supportent pas le Maire que je suis, je peux le comprendre ! Il est impossible de faire l'unanimité !

Malheureusement par leurs critiques incessantes et infondées, donc malhonnêtes, ils noircissent la belle image de Lorette.

D'ailleurs il convient de saluer l'action de la liste Alliance pour Lorette et je ne remercierai jamais assez ses membres pour la confiance qu'ils m'accordent et le travail qu'ils assurent pour nous permettre de réaliser le programme électoral pour lequel vous les avez élus.

Comme vous avez pu le constater à l'occasion de ces élections municipales anticipées, de nouvelles personnes sont venues compléter la liste *Alliance pour Lorette*, ainsi elle s'est rajeunie pour préparer l'avenir.

Je puis vous assurer que l'ensemble des membres de la liste majoritaire travaille activement à votre service pour faire rayonner Lorette dans l'intérêt général des Lorettoises et des Lorettois.

Dans ce kiosque, vous trouverez la présentation du nouveau Conseil Municipal, avec l'élection du Maire, des 8 Maires-Adjoint(e)s. Ces dernières et derniers auront une présentation individuelle dans les pages suivantes. Sur ce mandat, 7 conseillères et conseillers délégués ont été nommés.

Une élection municipale anticipée représente une lourde charge organisationnelle autant pour les services de la Préfecture que pour les services de la Ville. Je tiens à remercier tout le personnel qui a été mobilisé pour cette organisation. Effectivement, il convient de réélire toutes les commissions, les structures intercommunales, les représentations diverses et variées. Bref, il a fallu réorganiser tout le Conseil Municipal.

Aujourd'hui, le Conseil Municipal est en ordre de marche.

Malgré tous ces tumultes extrêmement fâcheux, je peux vous certifier que l'équipe *Alliance pour Lorette* n'a pas baissé les bras. Quelques soient les périodes de renouvellement de mandat, nous avons toujours travaillé efficacement jusqu'au dernier jour.

Ainsi, nous pouvons vous informer que si les quatre pages réservées habituellement aux grands travaux sous les rubriques « CADRE DE VIE » ou « TRAVAUX DES QUARTIERS » ne sont pas publiées sur ce bulletin, c'est tout simplement par manque de place. Pour autant, sachez que de nombreux chantiers ont été réalisés et nous vous les présenterons dans le prochain bulletin.

Deux mots, quand même, sur le chantier actuellement le plus important et en voie de se terminer. C'est la réhabilitation de l'espace « boisé classé » du Parc Louis Aragon. Ce projet a d'abord nécessité une expertise de la santé des arbres et des végétations par un ingénieur de *Eaux et Forêts*, puis la désignation d'une architecte paysager pour requalifier les formes du parc boisé classé. Ce gros projet prévoyait avec un autre architecte du bâtiment l'extension du local associatif mis à la disposition des associations avec son pétanquodrome, réservé presque exclusivement à la Pétanque Lorettoise.

Il s'agit d'un superbe chantier clôturé par des barrières et portails de qualité. Malgré cela, j'ai dû refuser la réception du grand portail d'entrée stylisé car il avait trop de malfaçons. Il sera déposé pour être réparé en atelier et repeint entièrement.

Je peux vous annoncer que nous organiserons une grande et belle inauguration du Parc Louis Aragon le SAMEDI 9 SEPTEMBRE À 10H. Après la visite du parc, accompagnés par un ensemble musical, nous nous retrouverons autour d'un apéritif.

L'après-midi, auront lieu le Forum des associations et le Challenge de la municipalité. Puis, la soirée se poursuivra avec un concert et l'illumination du parc.

Si le beau temps est avec nous ce jour-là, soyez des nôtres pour fêter ce grand évènement !

La Baignade Naturelle - Arnaud Beltrame a commencé la saison 2023 avec une grande nouveauté, puisque le Snack est géré par des indépendants. Des abris pour la file d'attente sont en cours de pose.

Vous pouvez le constater, notre programme électoral se réalise au fur et à mesure. Ainsi, la rue Jules Massenet sera refaite par Saint-Etienne Métropole et payée par la Ville. Les travaux ont commencé.

Pour profiter au maximum des importantes subventions du Plan de Relance Métropolitain, nous avons lancé les trois projets importants de notre plan de mandat 2020/2026 avant le renouvellement des élections municipales anticipées.

Il s'agit comme j'en ai parlé plus haut du projet de réhabilitation du Parc Louis Aragon avec l'extension du local associatif plus spécialement utilisé par la Pétanque Lorettoise ; l'agrandissement de la médiathèque/ludothèque avec la construction d'un nouveau local pour la cantine scolaire ; la construction d'un théâtre digne de ce nom pour nous permettre de désengorger la Salle de l'Ecluse de la partie culturelle et la réserver au sport individuel et aux grands fêtes associatives et familiales.

Autant de grands et de beaux projets qui viendront étoffer les équipements municipaux au service des Lorettoises et des Lorettois.

Le Maire Gérard Tandy



ÉDITORIAL // 2-3
SOMMAIRE // 4

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Résultat des élections du 7 mai 2023 /
CM du 13 mai 2023 // 5
Intervention de M. le Maire // 6-7
Présentation des maires-adjoints // 8-11
Présentation des conseillers délégués // 12
Présentation des conseillers municipaux ... // 13

CONSEIL MUNICIPAL

CM du 22 mai 2023 // 14-15
Le budget 2023 // 16-17

ZOOM

Le Carnaval à Lorette // 18-19
Commémorations du 8 mai 1945 // 20
La Fête de la Musique // 21

SOLIDARITÉ

CCAS : La semaine bleue /
La bourse de balayage // 22
Dynamic Club/ Secours Populaire // 23
Don du sang / Aide alimentaire // 24

SANTÉ

Prévention de la canicule à Lorette // 25
Maison médicale - Hopital du Gier /
Info tiques // 26

ENFANCE

Le Réseau Petite Enfance (RPE) // 27-28
Le Pôle Jeunesse // 29-30
Le CIVIL // 31
Ecole Jean de la Fontaine // 32

Le Conseil des Parents d'Élèves /
École Notre Dame // 33
Le Centre social /
La crèche Coline et Colas // 34

VIE QUOTIDIENNE

Opération Façades // 35
La Baignade Naturelle de Lorette // 36-37
Communiqué de la Préfecture et de
la Fédération des chasseurs de la Loire // 38
Les nouveautés numériques @ Lorette // 39
Lutter contre le moustique Tigre // 40
Les nouveaux commerces // 41
Flashes // 42

CULTURE

La médiathèque Yves Duteil // 43
Le feu d'artifice du 14 juillet /
Exposition Eliane Terrat // 44
La saison culturelle // 45
Les festivités du 9 septembre 2023 // 46

ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Université Pour Tous /
GRS - Les Edelweis / Arabesque // 47
Karaté Club de Lorette /
Corps et Jazz // 48
Sporting Club de Lorette /
Tennis club de Lorette // 49

EXPRESSION DES ÉLUS

Expression des élus // 50

INFORMATIONS PRATIQUES // 51
AGENDA // 52

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU DIMANCHE 7 MAI 2023

Nombre d'inscrits : **3044** Nombre de votants : **1373**
soit une participation de : **45,11 %**

Liste « Alliance pour Lorette » : **1043** voix soit **78,4 %**
Liste « Libres d'agir pour Lorette » : **288** voix soit **21,6 %**

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2020

■ ÉLECTION DU MAIRE ET DES MAIRES-ADJOINTS

A l'issue des élections du 7 mai 2023, les élus se sont retrouvés le samedi 13 mai afin d'élire le nouveau Maire de la commune ainsi que les Maires-adjoints.

M. Gérard Tardy, en tant que doyen de l'assemblée, a présidé le bon déroulement des élections.

Conformément à la loi et au vu des résultats des élections du 7 mai 2023, il a été attribué 24 sièges au groupe «Alliance pour Lorette» et 3 sièges au groupe « Libres d'agir pour Lorette».



Gérard Tardy préside ce premier Conseil Municipal

A l'issue du dépouillement, M. Gérard Tardy a été élu Maire de Lorette avec 23 voix, M. Julien Lequeux a obtenu 3 voix et on décompte une abstention.

Le conseil municipal s'est poursuivi avec l'élection des Maires-adjoints. M. Gérard Tardy, nouvellement réélu Maire de la Ville a proposé une liste de 8 élus pour l'épauler dans son travail. Le groupe «Libres d'agir pour Lorette» a proposé une liste de 3 élus.

C'est la liste d'«Alliance pour Lorette» qui a été élue avec 24 voix contre 3 voix pour la liste proposée par M. Julien Lequeux.



Une assemblée attentive



Mme Eveline Oriol vote.

■ COMMENTAIRES DE MONSIEUR LE MAIRE À PROPOS DES DÉCLARATIONS DE M. LEQUEUX

Conformément à la loi, ce conseil municipal était imposé après le renouvellement des élections municipales anticipées qui se sont déroulées le dimanche 7 mai 2023 à la salle Jean Rostand.

ORDRE DU JOUR
(très limité et encadré par la loi)

- Installation des conseillers municipaux par Monsieur Gérard TARDY Maire sortant,
- Élection du maire, présidée par Monsieur Gérard TARDY, le doyen d'âges,
- Élection des adjoints au Maire par le nouveau Maire, Monsieur Gérard TARDY,
- Lecture de la Charte de l'Élu Local,
- Délégation de fonction du Conseil Municipal au Maire

À l'issue du Conseil Municipal, M. Gérard Tardy, Maire de Lorette, a pris la parole :

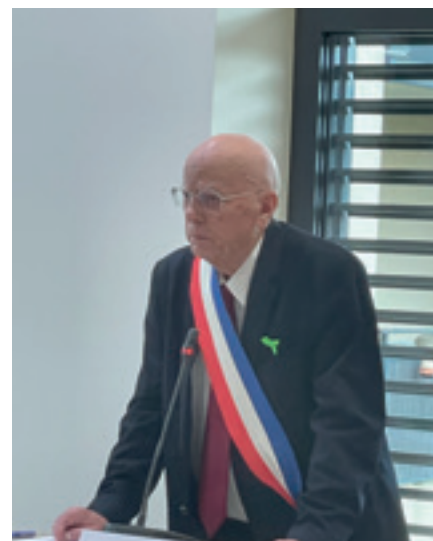
«Le déroulement du Conseil Municipal s'est réalisé avec la dignité qu'impose, la gravité et l'importance de la portée des élections qui avaient lieu.

Cette bonne tenue, très républicaine, des débats ont pu se maintenir jusqu'au débat qui a été ouvert après la présentation du dernier point de l'ordre du jour, sur les délégations du Conseil Municipal au Maire.

À sa demande, la parole a été donnée à Monsieur Julien Lequeux, tête de liste de « Libres d'Agir pour Lorette ».

Fidèle à ses méthodes de ne pas respecter le règlement intérieur du conseil municipal en s'exprimant sur des sujets qui n'ont rien à voir avec l'ordre du jour, il a déclaré: «Le 2^e adjoint qui vient d'être élu habite à La Grand-Croix et la 5^e adjointe est une ancienne élue de la commune de Rive-de-Gier ».

Bien que ces deux cas rentrent parfaitement dans le cadre légal, Monsieur Julien Lequeux a repris son travail de sape en ouvrant la polémique. Ensuite, voulant démontrer devant la presse son opposition viscérale à tout ce que propose le Maire, il a déclaré presque mot à mot ceux de Madame Amelle Gassa, alors cheffe de file de «Lorette Citoyenne» lors du conseil municipal du 20 juillet 2020 avant de voter contre, avec son groupe sur « la délégation de fonction du conseil municipal au Maire ».



Gérard TARDY, Maire de Lorette

Lors du conseil municipal du 20 juillet 2020, Monsieur Julien Lequeux était du côté de la majorité et il avait approuvé cette délibération. Aujourd'hui, 13 mai 2023, il vient de voter contre cette même délibération !

Tout le monde mesurera son niveau d'incohérence.»

M. Tardy, Maire de Lorette

■ DÉCLARATION DE CLÔTURE DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire affirme que les péripéties que le Conseil Municipal a connu depuis un an et demi ne peuvent être tolérées ni par la Préfecture de la Loire, ni par l'équipe municipale majoritaire.

Une grande majorité des Lorettois, (78,4% des exprimés) ont permis à l'équipe d'«Alliance pour Lorette» de récolter une très large victoire aux dernières élections du dimanche 7 mai 2023.

M. le Maire précise aux membres de son équipe qu'ils peuvent être fiers du travail accompli et que, lui aussi, est fier d'eux. Chaque élection est toujours un grand moment d'émotions. Quel bonheur pour M. le Maire de constater que la population leur renouvelle sa confiance.

M. Tardy pense ne pas avoir démérité. Personne n'est parfait mais on doit être capable de reconnaître ses erreurs quand on en fait. La séquence que Lorette a vécue, peu de communes en France ont pu la connaître. Tout cela laisse des

blessures profondes pour les membres du conseil municipal. Il est regrettable que certains aient utilisé leur pouvoir pour détruire le conseil municipal.

C'est « absolument scandaleux, lamentable et inadmissible » comme lui a rapporté un haut fonctionnaire de la République. Ces personnes n'ont pas de quoi fanfaronner car ceux qui « ont foutu le bazar, sont encore là ».

Les faits qui ont été expliqués dans une lettre à la population, pour 90 % d'entre eux sont de la responsabilité de M. LEQUEUX Julien et Mme GASSA Amelle.

Monsieur le Maire précise qu'il a été terriblement humilié pendant ses deux ans et demi et qu'il ne peut tolérer ce qui s'est passé. Les Lorettois non plus ne

voulaient pas cela, et ils se sont exprimés en ce sens. Il remercie les électeurs qui lui ont accordé leur confiance. Cette dernière élection est sans bavure. Certains considèrent que l'équipe majoritaire a fait un score africain... Beaucoup d'élus voudraient également partager de si belles victoires et cette victoire, l'équipe majoritaire la doit aux Lorettoises et Lorettois.

Monsieur le Maire s'est toujours tenu à faire appliquer le programme électoral sur lequel la liste majoritaire est élu. Il faut que l'équipe majoritaire reste soudée et respecte la charte que chaque membre a signée. Il dit avoir été humilié dans sa famille. M. le Maire rappelle qu'un employé l'a appelé, un jour, après une manifestation sauvage non autorisée par la

Préfecture, pour soi-disant capturer un bouc errant et pour lui annoncer que ses tombes familiales avaient été taguées. M. le Maire affirme avec véhémence que « ce sont des salopards qui font cela ». On a voulu le traîner dans la boue, on a voulu la tête de Gérard TARDY ! ». C'est un conflit d'hommes comme a pu lui dire un journaliste, ce n'est pas un conflit démocratique.

M. le Maire fait part à l'assemblée de la démission du Maire de Saint-Brévin les Pins, Yannick Morel qui a vu sa maison incendiée. Il lui apporte son soutien total même s'il ne connaît pas tous les tenants et les aboutissants de cette affaire. Avec l'expérience qu'il a vécue, il comprend le mal que cela peut faire de toucher à sa famille, ou à ses biens en tant qu'élu.

M. le Maire lit l'article qu'il a rédigé et qui a été publié dans *Le Progrès* en réaction à cet évènement.



Le nouveau conseil municipal

Tristement, la France est en pleine décadence depuis plus de 50 ans...

La faute principale revient à une majorité d'électrices et d'électeurs qui respectent au moment des élections nationales, « la consigne du vote *dit utile* ». De ce fait, ils remettent au pouvoir des élus, devenus professionnels de la politique partisane. Une grande majorité d'entre eux sont en poste d'abord pour se servir puis pour servir l'intérêt général.

C'est le contraire qui devrait être la règle. Pour cacher leurs petites besognes, ils se tiennent tous par la barbichette ; de ce fait, il ne faut « pas de vagues... ».

Cette politique mortifère a conduit la France, petit à petit depuis de 50 ans, dans un état de décomposition avancée. Il n'y a plus, de la part de ces élus-là, de respect, plus de reconnaissance des promesses électorales, plus d'éthique, plus de morale, plus d'autorité régaliennne quand on est membre du gouvernement.

Comme ce sont des adeptes du mensonge, du politiquement correct et de la bien-pensance, ils trouvent toujours les mots pour culpabiliser celles et ceux qui rejettent leurs pratiques mortifères qui tuent la France, la Patrie, la Nation. Avant les vilaines vérités étaient un peu cachées. Aujourd'hui avec les réseaux sociaux tout se sait et se voit dès l'instant où les faits se produisent.

Les conséquences se font jour amèrement par le fait que l'exemple vient du

plus haut niveau de l'État, le peuple n'a pas l'impression de faire mal en ne respectant pas les lois et les règlements de la République, ou les arrêtés des maires. Tout ceci a conduit nos institutions républicaines en déliquescence avancée.

De cette situation, j'exonère de toutes responsabilités nos Hauts Fonctionnaires et les Corps de tous les Fonctionnaires en particulier. Eux sont aux ordres des élus qui nous gouvernent.

Les maires, les meilleurs élus du pays, sont encore, un des rares maillons de notre société qui représentent une confiance aux yeux de leurs populations. À ce titre, il est intolérable que nos institutions républicaines ne nous protègent pas plus.

Comme il est intolérable que nos institutions républicaines ne protègent pas plus les policiers, les pompiers, les médecins et les services de santé.

Comme il est intolérable qu'entre élus maires, il n'y ait pas plus de soutien et de solidarité.

Ça sert à quoi d'adhérer à l'Association des Maires de France, si cette dernière n'a même pas le courage de se porter partie civile pour défendre et soutenir un des siens qui est agressé dans sa fonction et dans ses chairs ?

Pour redresser toutes ces décadences, j'en appelle à nos courageux citoyens et citoyennes.

Ne vous laissez pas endormir par les adeptes du mensonge, du politiquement correct et de la bien-pensance. La France, la Commune valent mieux que ça.

Reprenez votre libre arbitre, comme une très large majorité de Lorettoises et Lorettois ont su le faire à l'occasion des élections municipales anticipées du dimanche 7 mai dernier.

Qu'ils en soient remerciés du fond du cœur. »

Gérard Tardy, Maire de Lorette



Gérard TARDY

Maire

84 ans, retraité

■ PRÉSENTATION DES MAIRES-ADJOINTS/ADJOINTES



Eveline ORIOL

1^{ère} Maire-adjointe et conseillère communautaire titulaire

69 ans, retraitée de la fonction publique territoriale

Lorettoise depuis 1981, je me suis beaucoup investie dans la vie associative locale tout en exerçant mon activité professionnelle au sein des collectivités territoriales du département. Mon expérience professionnelle et mon goût pour la politique locale m'ont naturellement conduite à m'investir dans la vie municipale à l'heure de la retraite, j'ai donc rejoint Gérard Tardy en 2020.

DÉLÉGATION

FINANCES ET PERSONNEL, rattachée à l'**ACTION SOCIALE**

Je remercie vivement Gérard Tardy et l'ensemble des colistiers d'«Alliance pour Lorette» de la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'élisant à ce poste de 1^{ère} adjointe.

Pour moi, le mandat d'élu municipal c'est le mandat de l'élu de PROXIMITÉ, par excellence.

Pour la partie **finances** j'ai certes une délégation qui peut paraître très technique et très aride à certains mais il s'agit, en fait d'une délégation très stratégique qui permet une vision panoramique de la vie locale, et de l'avancée des réalisations municipales et qui est incontournable dans la mise en œuvre des actions destinées au mieux vivre des Lorettois.

Pour la partie **personnel**, dans une commune de la taille de Lorette qui ne dispose pas proportionnellement des mêmes moyens en personnel ni des mêmes marges de manœuvre financières que les grandes collectivités, les responsabilités pour les agents sont nombreuses et la polyvalence nécessaire pour assurer la satisfaction des citoyens.

Nous avons encore en tant qu'élus municipaux une réelle PROXIMITÉ avec les habitants soyez assurés qu'avec l'aide des services et de mes collègues, je mettrai à profit cette PROXIMITÉ pour être à l'écoute des Lorettois, et m'efforcerai d'être une courroie de transmission entre élus, citoyens et services.



Jean-Sébastien PAYRE

2^e Maire-adjoint et conseiller communautaire suppléant

48 ans, chef d'entreprise

Ayant choisi depuis plus de 10 ans la ville de Lorette pour investir à titre personnel et professionnel, c'est désormais avec beaucoup d'enthousiasme et d'humilité que je compte mettre au service de la population mes compétences acquises ces dernières années dans le monde de l'industrie et du conseil.

DÉLÉGATION

POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA VILLE, COMMUNICATION, BAINNADE NATURELLE DE LORETTE

Doté d'un tempérament dynamique, j'ai su tout au long de ma vie m'adapter aux évolutions du monde dans lequel nous vivons. Communiquant dans l'âme, doté d'un grand sens de l'écoute, je sais que nous devons nous adapter à ce monde qui change et aider nos administrés, nos commerces, nos entreprises dans les meilleures conditions possibles.

Parce que chaque problème a sa solution, parce que notre Ville est notre avenir, parce que la critique est facile et la réalisation compliquée, nous devons ensemble

prendre soin d'elle et de son image.

C'est ce que je m'efforcerai de faire à travers les missions qui m'ont été confiées, la vie économique, la politique extérieure, la baignade naturelle ainsi que la bourse de balayage.

Sachez qu'à travers ces missions, je resterai également à l'écoute de toutes propositions positives et constructives qui pourront me parvenir aussi bien de la part de nos entreprises que des Lorettoises et Lorettois.



Joëlle BONNARD

3^e Maire-adjointe

71 ans, retraitée

DÉLÉGATION

ENSEIGNEMENT / CULTURE / ANIMATION

Après ces nouvelles élections me voici réélue jusqu'en 2026 en conservant les délégations Enseignement / Culture / Animation

> L'Enseignement

Continuer le travail commencé, être un lien entre les parents, l'école et la Mairie, procéder à l'inscription des élèves à chaque rentrée scolaire.

> La Culture

Malgré la période difficile du covid, heureusement derrière nous, travailler avec la commission pour présenter une saison culturelle de qualité pour les Lorettois, tout en respectant la ligne budgétaire qui m'est allouée.

> L'Animation

Ayant pour objectif de faire participer les Lorettois aux animations festives de la ville, pour cela en collaboration avec la commission nous continuerons de proposer des manifestations pour petits et grands, grâce à des lieux devenus mythiques pour les Lorettois avec la place du III^e Millénaire, le parc Louis Aragon refait à neuf sur sa partie végétalisée, le parc de loisirs des Blondières, le canal de Zacharie, la salle de l'Ecluse.

Au cours de cette fin de mandat, ma commission sera beaucoup sollicitée avec la construction d'un nouveau théâtre qui sera baptisé « Théâtre du Canal ».



Joseph SEGUIN

4^e Maire-adjoint

74 ans, retraité

Né au Chambon-Feugerolles, issu d'une famille de cinq enfants, je suis devenu Lorettois en 1974 pour sa situation stratégique. Ancien cadre du bâtiment et travaux publics, veuf, père d'un garçon et grand-père de deux petits enfants.

DÉLÉGATION

URBANISME / ENVIRONNEMENT / TRAVAUX

De ma carrière professionnelle, j'ai eu l'occasion de côtoyer Monsieur Gérard TARDY, Maire de la Commune et son premier adjoint de l'époque, Monsieur Noël PERBET, chargé notamment des études et de la réalisation des projets. Une affinité s'est nouée entre nous et ils m'ont proposé de les rejoindre pour mon premier mandat en 2008. Très impressionné par la rigueur et le suivi de la gestion de la collectivité, je me suis donc engagé naturellement sur la liste « Alliance pour Lorette » où je pouvais faire mes preuves.

Notre équipe en collaboration avec Monsieur Gérard TARDY a toujours eu pour

mission de s'investir pour les lorettois et d'œuvrer pour l'avenir de ses enfants.

De grands projets sont en cours d'élaboration. Je pense principalement à l'aménagement du bâtiment de l'ex-restaurant « Le Cédrat » qui permettra de créer une médiathèque/ludothèque dignes de la commune. Celles-ci seront reliées au restaurant scolaire, construit sur le terrain qui jouxte le parking, par une galerie. Enfin, il est prévu de construire un théâtre sur l'emplacement de l'ancien cinéma.

L'avenir reste au beau fixe à Lorette.



Virginie KERGOT

5^e Maire-adjointe

50 ans, Assistante d'exécution comptable de la fonction publique.

Entrée en politique en 2008 sur la commune de Rive de Gier, je me suis installée à Lorette en octobre 2020. Et donc c'est naturellement que j'ai souhaité m'impliquer auprès des Lorettois. L'occasion m'en a été donnée cette année avec les élections anticipées. Je remercie M. Tardy de me permettre de vivre avec les Lorettois, un mandat vers le futur pour Lorette.

DÉLÉGATION

ACTION SOCIALE / EHPAD

L'action sociale par le biais du CCAS dont je suis l'adjointe comporte plusieurs activités venant en aide aux Lorettois.

- > Les fêtes de fin d'année, tickets taxi en direction des seniors.
- > Les commissions avec tous les bailleurs sociaux où je siège pour l'attribution des logements.
- > La lutte contre l'habitat indigne.

> Chargée des relations avec l'EHPAD et de la politique menée pour les seniors.

Aimant le contact, **je me tiendrai à votre disposition en Mairie les jeudis de 10h à 12h, pour toutes questions concernant le logement et pour le CCAS** ; vous pourrez également me joindre sur rendez vous en contactant l'accueil de la mairie



Gilles RAIA

6^e Maire-adjoint

65 ans, artisan dans le bâtiment

Né à Saint Etienne en 1958, je suis lorettois depuis 1999.

DÉLÉGATION

VOIRIE / RÉSEAUX / BÂTIMENTS COMMUNAUX

Né à Saint Etienne en 1958, je suis lorettois depuis 1999.

Elu à Lorette depuis 2008, je suis actuellement adjoint au quotidien, à la voirie et réseaux, aux bâtiments communaux, à la sécurité, au cimetière, au Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

En ce qui concerne la voirie et les réseaux, la compétence est passée à Saint-Etienne Métropole ; c'est nous qui décidons des rues et réseaux à refaire et c'est Saint-Etienne Métropole qui réalise les travaux, il ne nous reste plus qu'à payer ! mais je suis toujours présent avec Monsieur Allard, directeur des services techniques, pour vérifier le bon déroulement de ces derniers.

Une action que vous avez dû remarquer, c'est la coupure d'un côté de la rue principale entre 23h et 5h du matin pour des raisons environnementales et économiques.

Les bâtiments communaux sont suivis de près et beaucoup de travaux de rénovation, d'entretien et de peinture ont été réalisés.

Comme vous pouvez le constater sur Lorette, les travaux s'enchaînent et on n'a vraiment pas le temps de s'ennuyer, c'est comme cela qu'une commune comme la nôtre avance.

Je remercie les Lorettois de nous avoir redonné leur confiance pour les 3 ans à venir.



Marie-Claire FAUCOULT

7^e Maire-adjointe

71 ans, retraitée

DÉLÉGATION SPORT

Je m'engage à nouveau pour ce nouveau mandat en tant qu'adjointe «délégation sports»

C'est une charge qui m'a beaucoup apporté sur le plan personnel grâce à tous ceux que j'ai pu rencontrer.

Le sport est pour moi un moyen d'expression et de discipline mis en place par chaque association afin que tous les enfants voire les adolescents puissent se surpasser physiquement et moralement.

Toutes les demandes qui m'ont été faites, coupes, amélioration et / rénovation des locaux, acquisition de matériels, ont toujours été examinées et ont été

satisfaites dans le respect des budgets alloués.

J'ai toujours démontré une présence sans réserve pour représenter la municipalité auprès des associations sportives de la commune et dans tous les événements qu'elles organisent chaque année.

Monsieur le Maire a voulu encore renforcer notre présence avec, pour la première fois de ses mandats, désigner, à mes côtés, un conseiller municipal délégué aux sports.

Je reste engagée, disponible et à l'écoute des souhaits de chaque association.

Sportivement



Christophe POINAS

8^e Maire-adjoint

53 ans, en formation professionnelle

53 ans, né à St Etienne, je suis Lorettois depuis 53 ans, j'habite dans le quartier du Chambon. Ce sera mon 3^e mandat.

DÉLÉGATION

ESPACES VERTS, rattaché à LA VOIRIE

Pour la suite de mon mandat 2023/2026, j'assisterai M. Gilles RAIA dans ses commissions Quotidien Voirie et Mme ORIOL aux finances.

Je m'occupe plus particulièrement du contrôle de l'entretien des espaces verts (plantations, tailles, tontes) ainsi que du suivi des entreprises extérieures qui interviennent pour l'embellissement de la commune.

L'entretien du parc des Blondières et de la Baignade Naturelle *Arnaud Beltrame* figure aussi dans mes délégations pour que les Lorettois et Lorettoises passent un agréable moment de détente.

Enfin, j'assure les dépôts des plaintes que la ville me missionne.

Je peux compter sur l'expérience de M. RAIA pour accomplir ces différentes missions.

■ PRÉSENTATION DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Le Conseil Municipal s'est doté d'une équipe de 7 conseillers délégués afin de venir en aide aux Maires-adjoints.



Delphine BERTOMEU

**Conseillère déléguée
au social**

*45 ans, directrice des affaires
réglementaires et opérations
cliniques*



Lionel PORTALLIER

**Conseiller délégué
rattaché au numérique**

43 ans, informaticien



Evelyne VERGNAUD

**Conseillère déléguée
rattachée à la culture et
l'animation**

78 ans, retraitée



Pierre VINCENT

**Conseiller délégué
en charge du numérique**

48 ans, directeur industriel



VINCENT D'ANNA

**Conseiller délégué
rattaché aux sports**

61 ans, chef d'entreprise



Marcelle CELIBERT

**Conseillère déléguée
en charge du bulletin
municipal**

77 ans, retraitée



Chantal FAYELLE

**Conseillère déléguée rat-
tachée au Pôle Jeunesse,
à la médiathèque et ludo-
thèque et à l'agriculture**

*49 ans, chef d'entreprise
agricole*

■ CONSEILLERS MUNICIPAUX : LISTE ALLIANCE POUR LORETTE



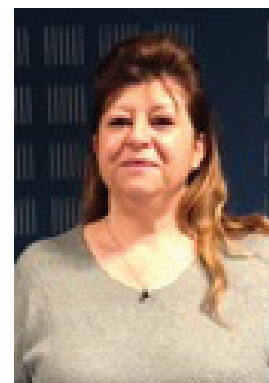
Francesco LETO
Conseiller municipal



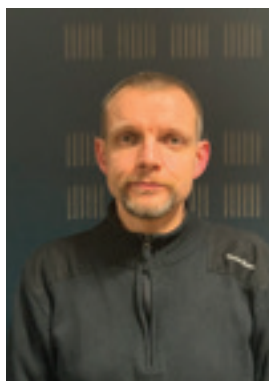
Patricia PELARDY
Conseillère municipale



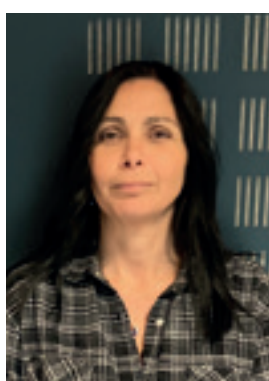
Michel LUMIA
Conseiller municipal



Patricia BREGAIN
Conseillère municipale



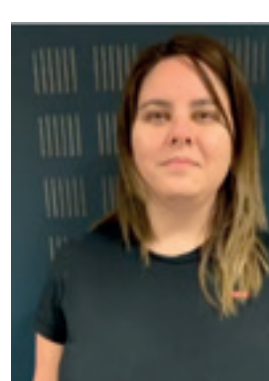
Thierry MATHIVET
Conseiller municipal



Saïda BOUDIAF
Conseillère municipale



Patrick RICCI
Conseiller municipal



Christine AMERI
Conseillère municipale

■ CONSEILLERS MUNICIPAUX : LISTE LIBRES D'AGIR POUR LORETTE



La liste «Libres d'agir pour Lorette» se compose de 3 élus (de g. à d.) :

Dominique DECOT
Conseiller municipal

Julien LEQUEUX
Conseiller municipal

Justine MOULIN
Conseillère municipale

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2023

■ CRÉATION DE 6 COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION Environnement Urbanisme/Travaux



Au titre « d'Alliance pour Lorette » :

- Joseph SEGUIN
- Marcelle CÉLIBERT
- Francesco LETO
- Michel LUMIA

Au titre « Libres d'agir pour Lorette » :

- Dominique DECOT

COMMISSION Finances/ Personnels



Au titre « d'Alliance pour Lorette » :

- Eveline ORIOL
- Patrick RICCI
- Christophe POINAS
- Pierre VINCENT

Au titre « Libres d'agir pour Lorette » :

- Julien LEQUEUX

COMMISSION Action Sociale Crèche/Habitat



Au titre « d'Alliance pour Lorette » :

- Virginie KERGOT
- Vincent D'ANNA
- Delphine BERTOMEU
- Christine AMERI

Au titre « Libres d'agir pour Lorette » :

- Justine MOULIN

COMMISSION Enseignement/ Culture/Animation



Au titre « d'Alliance pour Lorette » :

- Joelle BONNARD
- Evelyne VERGNAUD
- Chantal FAYELLE
- Saïda BOUDIAF

Au titre « Libres d'agir pour Lorette » :

- Julien LEQUEUX

COMMISSION Quotidien/Voirie/Réseaux et bâtiments communaux



Au titre « d'Alliance pour Lorette » :

- Gilles RAIA
- Christophe POINAS
- Michel LOUMIA
- Patricia PELARDY

Au titre « Libres d'agir pour Lorette » :

- Dominique DECOT

COMMISSION Sports



Au titre « d'Alliance pour Lorette » :

- Marie-Claire FAUCOUIT
- Patricia BREGAIN
- Patricia PELARDY
- Vincent D'ANNA

Au titre « Libres d'agir pour Lorette » :

- Dominique DECOT

■ COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

5 MEMBRES TITULAIRES



- Eveline ORIOL
- Patrick RICCI
- Miche LUMIA
- Vincent D'ANNA
- Julien LEQUEUX

5 MEMBRES SUPPLÉANTS



- Joseph SEGUIN
- Marcelle CELIBERT
- Jean-Sébastien PAYRE
- Patricia BREGAIN
- Dominique DECOT

■ COMMISSION GESTION DES OPÉRATION FAÇADES

Membres de la Commission municipale « Environnement, Urbanisme et Travaux », auxquels s'ajoutent l'adjoint délégué aux finances ou son représentant, ainsi que l'assistant technique en charge de l'opération.

■ CONSEIL D'INITIATION À LA VIE LOCALE : CRÉATION D'UNE COMMISSION

Monsieur le Maire vous propose :

- De créer une commission extra-municipale dénommée « Conseil d'Initiation à la Vie Locale » à laquelle participeront tous les élèves de CM1 et CM2 des établissements scolaires publics

et privés sous contrat d'association de la commune et les membres de la Commission municipale « Enseignement, Culture, Animation » ;

- D'accompagner d'un budget de 300€ maximum par classe et par année

scolaire, si besoin est, les activités mises en place dans ce cadre-là ;

- De la mandater pour en arrêter le règlement intérieur.

■ DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

> Le Syndicat du Parc Naturel Régional du Pilat

Pour le membre titulaire :

- Francesco LETO

Pour le membre suppléant :

- Saïda BOUDIAT

> Le Syndicat Intercommunal Gier-Dorlay

Pour les membres titulaires :

- Gérard TARDY, Marie-Claire FAUCOIT, Vincent D'ANNA

Pour les membres suppléants :

- Evelyne VERGNAUD, Patricia BREGAIN, Lionnel PORTALLIER,

> Le Syndicat Intercommunal d'Electricité du Département de la Loire

Pour le membre titulaire : Michel LUMIA

Pour le membre suppléant : Jean-Sébastien PAYRE

■ CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF AUPRÈS DU SERVICE MUNICIPAL DE L'ANIMATION, DE LA CULTURE, DE LA PETITE ENFANCE ET DU TEMPS LIBRE

Afin de canaliser les énergies, de planifier les animations et les manifestations culturelles, de développer et d'accompagner les initiatives municipales en direction de la petite enfance et du temps libre, sous la houlette du Directeur de l'animation et de la culture coordonnateur de la petite enfance et du temps libre,

- > De créer un Comité Consultatif à cet effet,

- > De désigner, pour en faire partie, les membres de la commission « Enseignement – Culture – Animation » ainsi que

les responsables de la ludothèque municipale, du service municipal de l'animation et de la coordonnatrice petite enfance,

- > De solliciter le concours de compétences spécifiques en la matière et, à ce titre, d'un représentant :

- de l'association « Coline et Colas »
- du Centre Social les Couleurs du Monde,
- de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports,
- de la CAF de Saint-Etienne,
- du Secours Populaire,
- de la PMI,

- des directeurs des écoles maternelles et primaires de la commune,
- des parents d'élèves des écoles publiques,
- des parents d'élèves des écoles privées,
- de l'inspecteur d'Académie de la circonscription,
- de l'association « La Sauvegarde »,
- du Commissariat de Police à Saint-Chamond,
- de Madame la Principale du Collège Charles Exbrayat,
- de la délégation à la Vie Sociale,
- de la Police Municipale.

■ REDISTRIBUTION DES REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES

- > Association pour le fonctionnement et la gestion de la Maison des Tresses et des Lacets de la Terrasse-sur-Dorlay : **Christine AMERI**

- > Conseil des communes d'Europe : **Marie-Claire FAUCOIT**

- > Association des jardins familiaux et de détente de Lorette : **Gilles RAIA, Chantal FAYELLE**

- > Centre Social les couleurs du Monde de Lorette

Pour le membre titulaire : **Eveline ORIOL**

Pour le membre suppléant : **Christine AMERI**

- > Conseil des écoles publiques de la Commune : **Joëlle BONNARD**

- > Ecole Privée Notre Dame de Lorette : **Joëlle BONNARD**

- > C.E.R.P.I. : **Gilles RAIA**

- > La crèche Coline et Colas : **Eveline ORIOL, Delphine BERTOMEU, Vincent D'ANNA**

- > Le correspondant Défense : **Saïda BOUDIAT**

- > L'EMAS LORETTE : **Joëlle BONNARD**

- > L'EHPAD Partage : **Virginie KERGOT**

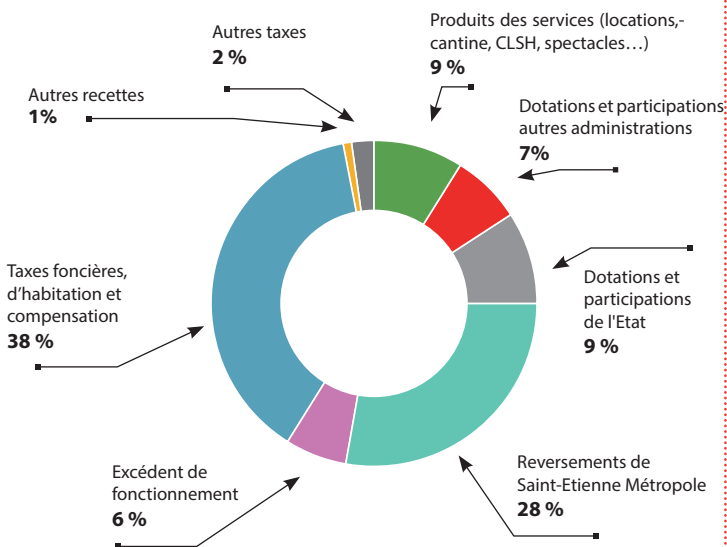
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2023/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

A Lorette, nous voulons maintenir nos services à la population, nous voulons continuer à développer la ville, la rendre toujours plus attrayante et agréable. Mais pour cela, nous devons compter sur nos ressources propres et les demandes de subventions exceptionnelles. L'état ne nous aide pas, au contraire, puisque depuis 2009 notre dotation globale de fonctionnement a été diminuée de 4 500 000 €. La suppression de la taxe d'habitation sur

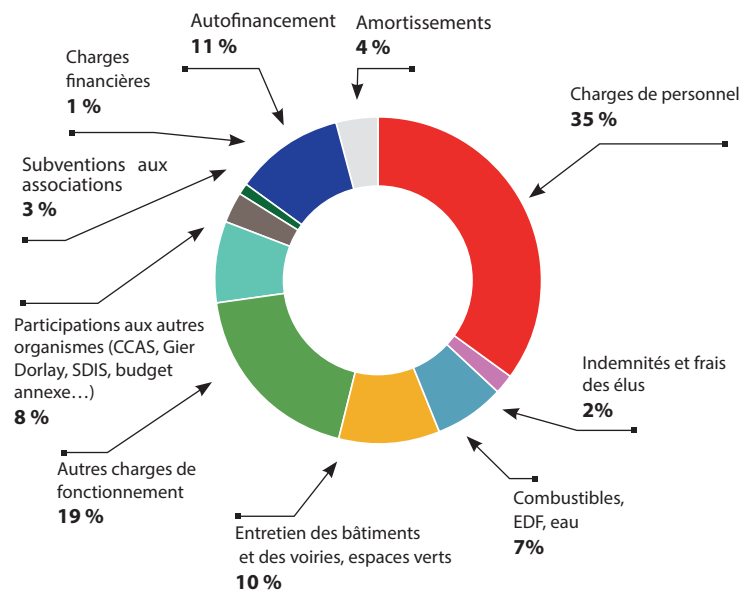
les résidences principales pour les ménages d'ici 2023 fait planer une incertitude sur nos recettes. Le mécanisme mis en place cette année dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation doit compenser cet impôt, que nous ne percevons plus. A ce jour, nous n'avons aucune visibilité sur la pérennité de ce mécanisme de compensation ; toute réduction de cette compensation entrainera inévitablement des hausses de nos impôts.

■ FONCTIONNEMENT : 5 767 604 €

RECETTES



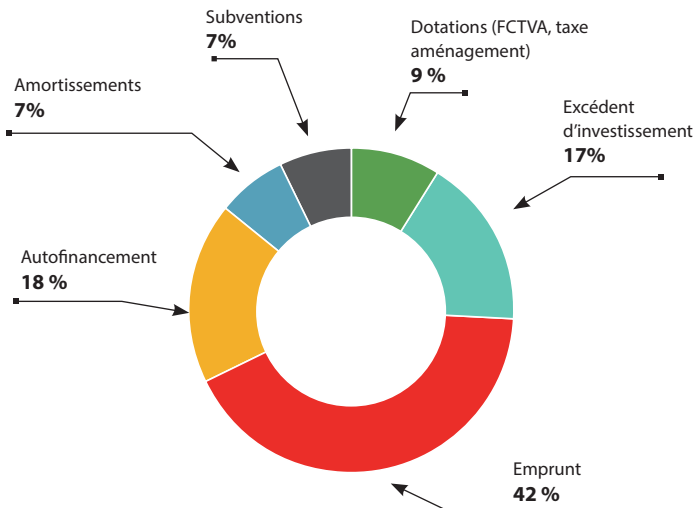
DÉPENSES



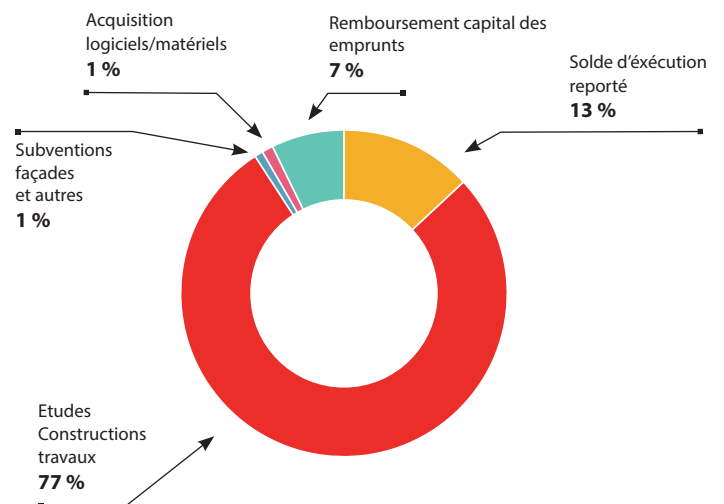
Le budget d'une collectivité doit obligatoirement être équilibré entre recettes et dépenses.

■ INVESTISSEMENT : 3 622 548 €

RECETTES



DÉPENSES



Le budget d'une collectivité doit obligatoirement être équilibré entre recettes et dépenses.

PROJETS ET ESTIMATIONS



Malgré une récession financière catastrophique imposée par l'Etat aux communes, nous formulons le vœu de maintenir envers et contre tout, la marche en avant de notre commune et c'est dans ce but que nous réaliserons encore des investissements ambitieux qui donnent du travail aux entreprises et développent le rayonnement de notre commune. Il faut noter que les sommes annoncées ci-dessous correspondent à l'année budgétaire 2023.

PROJETS TRAVAUX DE VOIRIE

VOTÉS AU BP/2023

- Aménagement du quotidien100 000 €
- Voiries100 000 €
- Bâtiments communaux.....100 000 €
- Eclairage public.....100 000 €
- Vidéo surveillance45 000 €
- Cheminement P.M.R. pêcheurs,
bassin Jean Vincent aux Blondières40 000 €

PROJETS DE CONSTRUCTIONS (TTC)

- Construction du théâtre80 000 €
- Carport Baignade Naturelle40 000 €
- Extension du local de la Pétanque178 942 €
- Aménagement du parc Louis Aragon.....298 989 €
- Agrandissement de la bibliothèque.....250 000 €
- Construction d'une nouvelle cantine350 000 €
- Stockage d'eau340 000 €
- Etanchéité Complexe sportif.....150 000 €
- Isolation ex-caserne200 000 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2023/ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

PROMESSE TENUE !

Ne pas augmenter les taux communaux plus que l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages ! Voilà 34 ans que ça dure !

Le budget primitif 2023 a été voté comme indiqué ci-dessus le 6 avril 2023.

Le même jour, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'impôts des Lorettois par rapport aux taux approuvés l'année 2020. Malgré les scandaleuses restrictions budgétaires qu'impose l'Etat sur les communes, le Conseil Municipal a voulu, une fois encore tenir compte de la baisse du pouvoir d'achat

des ménages et des entreprises en prenant la décision de maintenir les taux d'imposition votés en 2022.

Depuis 2022 la compensation de la perte de la taxe d'habitation par la part du foncier bâti qu'encaissaient les Départements représente une surtaxe de 15,30% qui se rajoute au taux du foncier voté par la commune.



Lorette peut se targuer de subvenir le mieux possible à l'accompagnement des enfants et des familles.

Lorette peut se targuer de soutenir l'économie et l'emploi par la stabilité des impôts et le maintien des investissements.

LES IMPÔTS BAISSENT DEPUIS L'ANNÉE 1989 !

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des taux d'imposition depuis 1989.

	1989	1990	1991 à 1998	1999 à 2005	2006 à 2011	2012	2013 à 2014	2015 à 2018	2019	2020 à 2021	2022 à 2023
TAXE D'HABITATION	12,10 %	11,78%	11,31%	11,20 %	11,00 %	10,84 %	10,68%	10,58 %	10,53 %	/	/
TAXE FONCIER BÂTI	25,48 %	24,81 %	23,82 %	23,59 %	23,16 %	22,81 %	22,47%	22,26 %	22,15 %	22,15%	21,78%
TAXE FONCIER NON BÂTI	58,88 %	57,15 %	54,86 %	54,31 %	53,33 %	52,53 %	51,74%	51,27 %	51,07 %	51,07%	50,50%
TAXE PROFESSIONNELLE	17,69 %	17,22 %	16,53 %	16,36 %	S.E.M.	S.E.M.	S.E.M.	S.E.M.	S.E.M.	S.E.M.	S.E.M.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à la majorité le budget. 3 votes « contre » : M. Dominique DECOT ; Mme Justine MOULIN ; M. Julien LEQUEUX.



La troupe NKP Production de Nice a déambulé dans les rues de Lorette

ZOOM EN IMAGES

C'EST CARNAVAL !

UNE JOURNÉE DE FÊTE POUR LES ENFANTS

La préparation des festivités pour le Carnaval de Lorette nécessite toujours un énorme travail en amont de la part du service animation de la ville mais aussi des jeunes adolescents de la structure Raymond Amiel. Cette année le calendrier n'a pas permis que tout le monde soit prêt le jour J. C'est pour cette raison que le Carnaval a eu lieu le 7 avril 2023, la veille des vacances de Pâques.

UNE JOURNÉE FESTIVE DANS LES ÉCOLES

Peu importe la date, les enfants ont pu passer une journée magique ! A l'école maternelle Marie Curie et l'école élémentaire Jean de la Fontaine, c'était une après-midi de fête pour les enfants. Depuis plusieurs jours ils ont préparé Carnaval. Les enseignantes et les ATSEM se sont elles aussi prêtées au jeu et se sont déguisées.



Les enseignantes



Les ATSEM



Une ambiance festive à l'école Jean de la Fontaine

LA FÊTE SE POURSUIT DANS LES RUES DE LORETTE



De drôles de chameaux sont venus se joindre à la foule. AFOZIC – Les dodos



Les Lorettois accompagnent M. Carnaval à son triste sort !



Association «Les affranchis» avec le groupe CARTOON SHOW

QUAND LES ENFANTS MÈNENT LA DANSE ! AVEC LE STUDIO CORPS & JAZZ

Pendant plusieurs semaines, le studio Corps et Jazz de Lorette est intervenu dans les écoles afin de préparer une chorégraphie pour Carnaval avec les enfants qu'ils ont présenté sur la place du III^e Millénaire.



Cette année, les adolescents de la structure Raymond Amiel ont décidé que M. Carnaval prendrait la forme du Coronavirus afin de mettre un terme à cette période difficile en brûlant M. Carnaval.



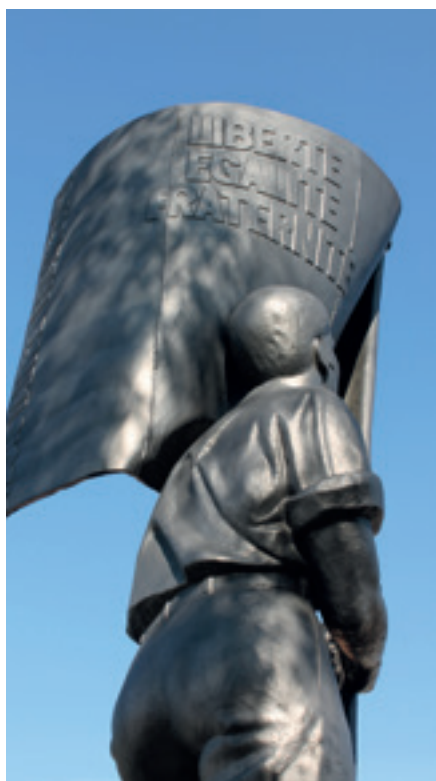
Nouveaux élus et quelques lorettois devant le monument à la Mémoire de la Résistance.



ZOOM EN IMAGES

LA COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945 CÉLÉBRÉE LE LUNDI 8 MAI 2023 À LORETTE

En raison des élections municipales anticipées qui se sont déroulées sur notre commune le 7 mai dernier et devant les incertitudes du résultat des élections, il n'aurait pas été concevable d'organiser une commémoration de la signature de l'armistice du 8 mai 1945 avec l'ampleur habituelle.



Monument à la mémoire de la Résistance

Un simple dépôt de gerbes devant le monument à la Mémoire de la Résistance avait été prévu le lundi 8 mai dernier en présence des nouveaux élus(es) de la veille pour toutes celles et ceux qui avaient pu se libérer et de quelques Lorettois.

Simple cérémonie de commémorations dans le respect d'un ordre du jour établi de la façon suivante :

- Dépôt de la gerbe de la Ville par Madame Eveline ORIOL, 1^{ère} Maire-adjointe, Monsieur Jean-Sébastien PAYRE, 2^e Maire-adjoint et les enfants Emy, Léo, Chaussande.
- Dépôt de la gerbe du Souvenir Français par son Président Cantonal, Monsieur Antoine FAVRE avec 2 enfants Christiane et Noham.
- Chant de la Marseillaise enregistré par les enfants des écoles de la commune lors de la commémoration du Centenaire de la signature de l'armistice de 1918.

- Lecture par le Maire du message de Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire dont voici un extrait :

« Ce jour-là, les forces de la Liberté triomphent non seulement contre une armée mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples.

Après six années de guerre, l'écho de l'armistice se répand partout sur le continent, apportant aux peuples la joie de la libération et la fierté d'avoir vaincu ».

La Commémoration du 8 mai 2023 sur Lorette s'est terminée par le beau et émouvant chant des Partisans.

Le Maire, Gérard TARDY



**DIMANCHE
25 JUIN 2023**

Place du III^e Millénaire



**FÊTE
DE LA
MUSIQUE
EMAS
LORETTE**



FÊTE DE LA MUSIQUE POUR CÉLÉBRER TOUTES LES MUSIQUES !



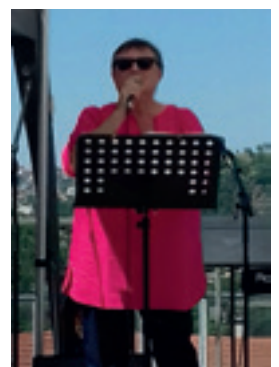
Ce dimanche, la chaleur était intense mais les chanteurs et musiciens ont proposé un très beau spectacle !

L'École de musique EMAS de Lorette a présenté les différents ateliers musicaux de son école. Les Lorettois présents sur la place du III^e Millénaire ont apprécié les prestations de ces talents.

Le spectacle s'est terminé avec *The Galleries*, un groupe rock fantastique qui a conquis le public! Un grand merci à eux d'avoir accueilli sur scène un jeune chanteur Lorettois.



The Galleries





INSCRIPTIONS



Vous avez atteint cette année l'âge de 65 ans, c'est le moment de nous rejoindre.

Les inscriptions se feront auprès du Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S.)

DU LUNDI 11 AU VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023 INCLUS

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Aucune inscription ne sera prise après le 15 septembre 2023.

LA SEMAINE BLEUE

APRÈS-MIDI MUSICAL MARDI 3 OCTOBRE 2023

Le C.C.A.S. organise un après midi musical avec le groupe GROOVOX d'Antoine Reina.

Nous vous attendons à partir de 13h30 à la salle Jean Rostand pour partager un moment d'amitié, de danses et de chansons dans le « cadre de la semaine bleue ». Un goûter sera distribué à l'entracte aux convives par nos soins.



BON À SAVOIR

- Comme toujours, nos ami(e)s des communes extérieures sont les bienvenus mais une participation au spectacle et au goûter de 3 € sera demandée.
- La salle Jean Rostand ouvrira ses portes **à partir de 13 h 30.**
- Après l'été, d'autres informations seront relayées par les trois panneaux lumineux de la ville.



- 1 Vous êtes domicilié(e) à Lorette,
- 2 Vous êtes lycéen(ne) ou étudiant(e),
- 3 Vous avez 16 ans ou plus,
- 4 Vous souhaitez travailler pendant les vacances ?

**La bourse de balayage...
c'est pour vous !**

LA BOURSE DE BALAYAGE C'EST POUR VOUS ! AVEC UN SALAIRE À LA CLEF !

Domicilié à Lorette, vous avez 16 ans ou plus, voire beaucoup plus ! Nous avons du travail pour vous aider à passer un cap difficile, ou vous aider pour les plus jeunes à passer le permis de conduire ou autre.

INSCRIPTIONS

Pour vous inscrire, vous devez vous présenter
À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE AUX HORAIRES D'OUVERTURE.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité, d'un livret de famille, de votre carte vitale et d'un justificatif de domicile.

Horaires de travail (du lundi au vendredi inclus) : 7h45 à 11h45.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS

- Vacances de Toussaint : **vendredi 13 octobre 2023**
- Vacances de Noël : **vendredi 15 décembre 2023.**

RAPPELS

■ Le Centre Technique Municipal est installé rue du Stade à Lorette. C'est donc, à l'heure précise, le point de rendez-vous avant le début de chaque demi-journée de travail.

■ Compte tenu du nombre important de candidats inscrits, un tirage au sort est effectué par les membres du CCAS et toute incivilité (respect des horaires, absences non justifiées, mission non effectuée correctement...) entraînera une exclusion définitive.

Tous ceux et celles qui, manifestement auraient failli aux consignes données ne seront plus concernés par la bourse de balayage.



DYNAMIC CLUB

CORRESPONDANTE

■ Mme Marcelle Subert
Tél : 06 21 65 75 03

UN BILAN POSITIF POUR LE DYNAMIC CLUB

La période des vacances approche, les activités du club vont donc prendre fin le 29 juin.

Le bilan de l'année est bon dans l'ensemble, avec notamment plus de participants aux jeux le jeudi.

SORTIE À LA FERME

Le 11 mai, la sortie à la ferme de la Croix a réuni une quarantaine d'adhérents autour d'un bon repas avec des grenouilles au menu.

LA FÊTE DES MÈRES

Nous avons fêté les mamans le 8 juin avec un repas dansant animé par nos 2 talentueux et sympathiques musiciens.

SORTIE AU TRAIN DE LA MÛRE

Peu de personnes sont intéressées par la sortie annuelle « au train de la Mûre », sans doute à cause de l'heure matinale de départ ! Le club a pourtant apporté une participation financière importante en réduisant le coût de la sortie de moitié.

Nous vous donnons rendez-vous début septembre pour la reprise des activités.

D'ici là prenez soin de vous !

Bonnes vacances à tous



Le train de la Mûre



Les musiciens ambientent la salle Jean Rostand



Quelques pas de Madison pour la fête des mères



SECOURS POPULAIRE

■ 56, rue Jean Jaurès - 42 420 Lorette
■ Tél : 04 77 73 11 81

PERMANENCES

■ **Mardi** : de 8h30 à 10h30
sauf dernier mardi du mois
■ **Vendredi** : de 14h à 17h30



PROGRAMME « VACANCES » AU SECOURS POPULAIRE

Le Secours Populaire, au niveau national, propose :

LA JOURNÉE DES OUBLIÉS DES VACANCES MERCREDI 23 AOÛT 2023

AU TOUROPARC ZOO DE ROMANÈCHE - THORINS

*Les renseignements et les tarifs vous ont été donnés
au bureau du Secours Populaire avant la fermeture d'été.*

Le local de Lorette sera fermé à partir du **30 juin** et réouvrira le **mardi 5 septembre**.

Les inscriptions et réinscriptions pour les colis alimentaires et autres aides seront à faire en septembre.

Les distributions alimentaires repren-

dront le **mardi 26 septembre**. Elles auront lieu ensuite, comme habituellement le dernier mardi de chaque mois de 10h à 11 h.

*Merci aux donateurs, merci aux clients fidèles
et au plaisir de vous revoir.
Bonnes vacances*



**AMICALE DES
DONNEURS
DE SANG
BÉNÉVOLES**

■ 4, rue Fleury Thévenet - 42 420 Lorette

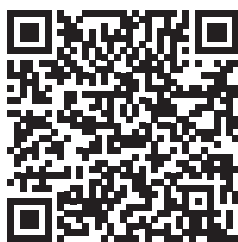
PROCHAINE COLLECTE

**VENDREDI 8
SEPTEMBRE 2023**

de 16 h à 19 h - Salle Jean Rostand

RAPPEL IMPORTANT

Facilitez votre don et évitez une trop longue attente avant le prélèvement en prenant rendez-vous. Scannez ce QR code avec la fonction photo de votre smartphone.



**LE DON DU SANG,
C'EST LE DON DE SOI.**

**COMMENT IMAGINER ÊTRE RECEVEUR UN JOUR
SI NOUS N'AVONS JAMAIS ÉTÉ DONNEUR ?**

Depuis trop longtemps, les besoins en produits sanguins augmentent fortement et les appels aux dons se multiplient. Malheureusement malgré les progrès de la science, il n'existe pas de produits de substitution au sang humain. Une évidence : 90 % des Français pensent «qu'il est bien de donner son sang», mais seulement 4 % d'entre eux font ce geste irremplaçable alors que 10 000 dons quotidiens au moins sont indispensables pour répondre aux besoins.



La période si particulière que nous avons traversée nous a obligés à publier régulièrement des alertes. Malgré le travail remarquable des associations et des bénévoles qui s'engagent pour le don du sang et les dérivés sanguins, on note un certain «essoufflement» des dons sur certaines communes.

Mais à Lorette les donneurs sont attentifs aux appels et prennent conscience de l'urgence de ce geste irremplaçable. Les deux dernières collectes organisées sur la commune avec l'Etablissement Français du Sang ont connu un réel succès.

Nous avons demandé des infirmiers et un médecin supplémentaire, mais avec la pénurie nationale de personnels médicaux et paramédicaux, nous ne savons pas si nos souhaits seront exaucés !

La traditionnelle collation sera préparée et servie par les bénévoles pour le don que allez faire. C'est toujours un temps de rencontres, d'échanges, de partage chaleureux et amical.

C'est aussi grâce à l'engagement et à l'implication de chacun pour la promotion du don du sang que nous souhaitons que la collecte du **VENDREDI 8 SEPTEMBRE** prochain rencontre un succès comparable aux collectes de septembre 2022 et février 2023. Il faut absolument que l'essai soit transformé ! Mais nous ne sommes rien sans vous et nous n'avons pas le droit de «baisser les bras».

La Présidente, les membres du bureau, les bénévoles de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Lorette

AIDE ALIMENTAIRE

- C.C.A.S. - Mairie de Lorette
- Place du III^e Millénaire - 42 420 Lorette

CONTACT

■ **Annick Lesueur** / Présidente
Tél : 06 16 39 91 28



AIDE ALIMENTAIRE

**ARRÊT DES DISTRIBUTIONS
PENDANT LES VACANCES**

Si vous rencontrez des difficultés et résidez sur Lorette, notre association est là pour vous soutenir moralement et vous apporter une aide alimentaire en attendant l'amélioration de votre situation. Toutes les demandes d'aide sont à faire en Mairie, au C.C.A.S. de Lorette (Centre Communal d'Actions Sociales).

Comme les années précédentes, en juillet et août, il n'y aura pas de distributions. Elles reprendront en septembre après étude des dossiers par la commission d'attribution.

Pour les bénéficiaires de la saison dernière, ainsi qu'il leur a été stipulé fin juin, les demandes sont à renouveler

en Mairie afin de pouvoir passer en commission début septembre 2023.

Le conseil municipal nous a attribué une subvention de 800 euros et nous l'en remercions vivement.

La Présidente, Annick LESUEUR

CANICULE

LORETTE VOUS ACCOMPAGNE

En raison d'une éventuelle canicule, afin de faciliter l'intervention des services sanitaires et sociaux et en cas de déclenchement d'un plan d'alerte départemental, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Lorette recense les personnes âgées qui demeureront à leur domicile pendant l'été.

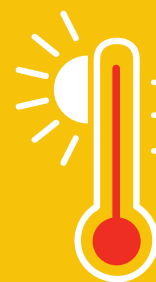
UN PLAN D'ACTIONS POUR LA SÉCURITÉ DE NOS AÎNÉS



Après l'été 2003 de triste mémoire, un plan obligatoire d'actions (plan bleu anti-canicule) en faveur de la sécurité des personnes âgées auquel s'associe pleinement la ville de Lorette a été mis en place par décret du 7 juillet 2005. Ce

dispositif vise à protéger les personnes les plus vulnérables pendant les mois d'été. Même lorsque les risques de canicule ne semblent pas particulièrement menaçants, il faut rester vigilant. La prévision météorologique n'est pas une science exacte. Et pendant l'été, chez les personnes âgées, les risques de déshydratation sont élevés avec des conséquences qui peuvent rapidement devenir graves.

Rappelons que la canicule se définit par une succession d'au moins trois jours et trois nuits de températures excessivement chaudes.



PASSEZ
UN ÉTÉ EN
TOUTE
SÉRÉNITÉ

LES ACTIONS MISES EN PLACE

- En journée, une salle entièrement climatisée est mise à la disposition de chacun en Mairie.
- Comme l'an dernier, les membres du Centre Communal d'Action Sociale, prendront contact avec toutes les personnes qui se seront signalées en Mairie ou avec leurs familles pour leur apporter aide et conseils.
- Les personnes fragiles et vulnérables seront ainsi identifiées afin de maintenir avec elles un contact permanent. Toute situation anormale ou d'isolement doit être systématiquement signalée.

Dès à présent, les personnes âgées peuvent s'inscrire en contactant le Centre Communal d'Action Sociale

Tél : 04 77 73 30 44

PRÉVENTION CANICULE

OUVERTURE D'UN REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES ISOLÉES À DOMICILE



En prévention du PLAN CANICULE

Caractère facultatif et déclaratif de l'inscription en Mairie avec droit d'accès et de rectification des données nominatives.

Le public concerné :

- > les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile;
- > les personnes âgées de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile;
- > les personnes adultes handicapées qui bénéficient de l'un des avantages prévus au titre du livre 2 du code de l'action sociale et de la famille.

Parsolidarité, merci de bien vouloir nous communiquer les noms des personnes étrangères seules qui ne seraient pas inscrites sur nos listes électorales et qui pourraient rentrer dans le cadre du Plan Canicule.

RESTER VIGILANT ET OBSERVER DES MESURES DE BON SENS

Ouvrir les fenêtres et les volets tôt le matin, les tenir fermés toute la journée, les rouvrir à la nuit tombée lorsque la température sera moins élevée,

- Ne pas sortir en journée et ne pas faire d'exercices physiques trop importants,
- S'habiller légèrement,
- Laisser un numéro de téléphone à une personne de confiance.

**INFORMATION EN MAIRIE DE LORETTE
OU TEL : 04 77 73 30 44**

NOUVEAU



Consultations urgentes de médecine générale

Ouverture le 2 mai 2023 à partir de 8h30

Consultations sans rendez-vous

En semaine

de 8h30 à 20h00



Le samedi

de 8h30 à 13h00

Se présenter au secrétariat du service des Urgences de l'Hôpital du Gier

En dehors de ces horaires et jusqu'à minuit

Maison Médicale de Garde



L'Hôpital du Gier propose une nouvelle offre de consultations afin de répondre au mieux à vos besoins, avec l'ouverture d'une Maison Médicale.



L'info TIQUES

Les gestes pra'tiques pour éviter...

les piqûres et les maladies transmises par les tiques



LORS D'UNE ACTIVITÉ DANS LA NATURE :

- Marchez au milieu des chemins
- Portez des vêtements couvrants et clairs, des chaussures fermées
- Utilisez un répulsif et équipez-vous d'un tire-tique
- Ne vous asseyez pas directement sur le sol



AU RETOUR :

- Inspectez-vous le corps et la tête minutieusement
- Prenez une douche ou un bain rapidement
- Lavez vos vêtements
- Contrôlez vos animaux de compagnie

EN CAS DE PIQÛRE :

- Retirez la tique avec un tire-tique sans la compresser, en tournant doucement puis désinfectez
- A l'occasion, parlez-en à votre médecin
- Dans les semaines qui suivent, surveillez l'apparition d'une plaque rouge qui s'étend en cercle autour de la piqûre. Dans ce cas, une consultation médicale s'impose.





RELAIS PETITE ENFANCE

- 87, rue Jean Jaurès - 42 420 Lorette
- Tél : 04 77 73 94 72 - 06 07 07 68 02
- mail : rpe@ville-lorette.fr

Service gratuit ouvert à tous, mis en place par la commune en partenariat avec la CAF, le Conseil Départemental de la Loire

Renseignements et rendez-vous auprès de Maud SABY



HORAIRES D'OUVERTURE PÉRIODE SCOLAIRE

- lundi : de 8h-11h (semaines impaires) et 14h-17h
- jeudi : 8h30-11h et 14h-16h
- vendredi : 8h30 -11h

HORAIRES D'OUVERTURE VACANCES SCOLAIRES

- Mardi : 8h -12h
- Mercredi : 14h -18h
- Jeudi : 8h -12h

UN POINT SUR... LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement. Le RPE a pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant parents, assistants maternels et gardes à domicile. Il est, à ce titre, un principal lieu d'informations pour les parents de jeunes enfants.

POUR LES FUTURS PARENTS ET PARENTS EN RECHERCHE D'UN MODE DE GARDE

Rechercher et choisir un mode d'accueil pour son jeune enfant est une étape importante et il n'est pas toujours simple de s'y retrouver. Le RPE vous permet de bénéficier, gratuitement de toutes les informations dont vous avez besoin.



- Il vous informe sur les différents modes de gardes existants sur le territoire (assistants maternels, crèches, micro-crèches...)
 - Il vous questionne sur votre projet de garde et vous oriente vers le mode de garde le plus adapté à votre situation : contraintes personnelles et/ou professionnelles ; besoins de votre enfant et de votre famille, budget
 - Il vous oriente en cas de recherches spécifiques (enfant porteur de handicap, horaires atypiques, garde en urgence...)
 - Il vous propose la liste des assistants maternels de la ville
 - Il vous guide pour aborder les premiers échanges avec un assistant maternel serreinement (thématique à aborder, questions à poser...)
 - Il vous informe sur les premières démarches administratives à effectuer pour l'accueil de votre enfant (CAF, PAJEM-PLOI...)
 - Il vous informe également sur les déductions fiscales et les prestations auxquelles vous pouvez prétendre auprès de la CAF et autres organismes publics.
- Pour les parents cherchant spécifiquement un assistant maternel agréé pour l'accueil de leur enfant



POUR LES PARENTS EMPLOYEURS D'UN·E ASSISTANT·E MATERNEL·LE



Vous avez trouvé la bonne personne pour accueillir votre enfant, mais maintenant vous avez besoin d'être accompagné dans vos nouvelles fonctions de parents employeurs.

Le RPE est le lieu adapté pour poser toutes vos questions.

- Il vous informe sur vos droits et devoirs d'employeur
- Il vous apporte une information générale en matière de droit du travail
- Il vous accompagne dans des différentes démarches administratives :
 - > établissement de votre contrat de travail et contrat d'accueil
 - > déclaration PAJEMPLOI

- > Aide au calcul des congés payés
- > démarches de fin au contrat...

- Il vous oriente vers les services adaptés en cas de questions spécifiques (FEPEM, DDETS, CAF, PMI, PAJEMPLOI)
- Il est à l'écoute de toutes vos questions ou préoccupations concernant l'accueil de votre enfant (période d'adaptation, rythme, développement de l'enfant, parentalité...).
- Il sert de médiateur en cas de conflit entre vous et votre assistant maternel
- Il vous informe sur les différentes activités proposées au RPE : programmation trimestrielle des temps collectifs, fêtes, manifestations, spectacles, sorties, formations continues...

À VOS AGENDA

JUIN 2023

C'est l'heure du calcul des congés payés pour l'année écoulée et cela représente un véritable casse-tête pour vous ?

Pas de panique, vous pouvez prendre rendez-vous avec Maud pour être accompagné dans ces démarches fastidieuses !



FERMETURE ANNUELLE DE L'ACCUEIL ADMINISTRATIF

> du lundi 7 août 2023 au mercredi 30 août 2023

REPRISE DES TEMPS COLLECTIFS

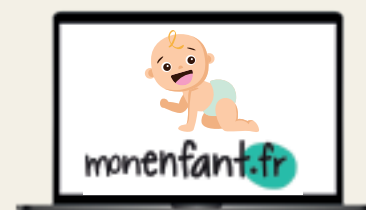
> à partir du lundi 11 septembre 2023

Pour toutes demandes urgentes pendant cette période, voici les coordonnées des organismes auxquels vous pouvez vous adresser :

- Pour des questions liées à l'agrément ou à l'accueil d'un enfant, vous pouvez joindre la PMI au 04 77 29 27 47.
- Pour des questions juridiques, vous pouvez joindre la DDETS 42 au 0806 000 126 ou la plateforme juridique au 3939.
- Pour des questions liées à la fiche de paie, vous pouvez contacter PAJEMPLOI au 0 806 807 253.

Pour toutes autres demandes, merci de vous adresser :

- à l'accueil de la Mairie, Place du III^e Millénaire - Tél : 04 77 73 30 44
- au Pôle Jeunesse de Lorette, rue Jules Ferry - Tél : 04 77 73 59 65 (semaine du 7 au 11 août 2023)



Le site monenfant.fr est un service gratuit, conçu par la CAF et la CNAF, dans le but de vous renseigner sur les différents modes de garde existants pour votre enfant. Vous y trouverez la liste des assistants maternels du territoire ainsi que leurs disponibilités. Allez y jeter un coup d'œil !

PÔLE JEUNESSE

- Rue Jules Ferry - 42 420 Lorette
- Tél : 04 77 73 59 65
- e-mail : alsh@ville-lorette.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

- **du lundi au jeudi :**
8h-11h et 13h30 -17h30
- **le vendredi :**
Période scolaire : 8h-11h et 13h30-19h
Vacances scolaires : 8h-11h et 13h30-17h30



LE PORTAIL FAMILLE C'EST FACILE !



Ouvrez l'application appareil photo de votre téléphone ou de votre tablette. Placez l'objectif à environ 20cm du QR code. La fenêtre du Portail famille s'ouvre !



BON À SAVOIR

- Les familles ne maîtrisant pas l'outil informatique pourront se faire aider par le personnel du Pôle Jeunesse. Des rendez-vous pourront être accordés aux familles.
- Possibilité de continuer à venir inscrire les enfants à l'accueil du Pôle Jeunesse de Lorette.
- Le paiement en ligne est possible uniquement pour les règlements par carte bancaire.
- Le Pôle Jeunesse reste votre interlocuteur principal : nous serons toujours présents pour vous accompagner au mieux.

NOUVEAU, AU PÔLE JEUNESSE

LE PORTAIL FAMILLE

Le Pôle Jeunesse de Lorette n'échappe pas à la règle et surtout à l'adage de la Ville à savoir : « Lorette, ville d'avenir et de tradition ». En effet, depuis maintenant quelques mois, l'équipe du Pôle Jeunesse travaille d'arrache-pied à la mise en place du nouveau logiciel qui devrait faciliter l'organisation des familles en terme d'inscription :

Le Portail Famille - <https://lorette.portail-familles.app/home>

Dans l'optique de moderniser les services offerts aux Lorettois, la Ville de Lorette a décidé d'investir sur cet outil, aidée par les financements de la Caisse d'Allocation Familiale de la Loire et du Conseil Départemental de la Loire, qui permettra

aux parents d'inscrire leurs enfants aux 5 prestations que propose le Pôle jeunesse de chez eux, à savoir : la restauration scolaire ; le periscolaire matin et soir ; les mercredis ; les vacances scolaires ; le periscolaire et mercredis adolescents.



LES AVANTAGES EN QUELQUES CLICS ... ET SANS BOUGER DE CHEZ SOI ...

- > **Créer un compte** en se laissant guider et en renseignant les informations utiles
- > **Déposer tous les documents** nécessaires.
- > **Visualiser** les différentes périodes d'inscriptions proposées par le Pôle Jeunesse.
- > Réserver les services et **payer en ligne en toute sécurité** (Carte bancaire uniquement)
- > **Accéder** immédiatement aux factures pour les familles.
- > **S'informer** sur l'actualité du Pôle jeunesse.



Cette modernisation de nos outils administratifs afin de faciliter la vie de nos familles, s'appuie sur des services que nous

souhaitons de qualité dans l'optique de satisfaire un maximum de Lorettois. Telle est notre vision du Service Public !

LES SERVICES PROPOSÉS PAR LE PÔLE JEUNESSE

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les enfants des écoles publiques de Lorette sont pris en charge par notre équipe d'animation à 11h30 dans les 2 écoles puis sont accompagnés dans les locaux adéquats afin de se restaurer. Un temps périscolaire est proposé aux enfants après le repas dans l'optique de se distraire en toute tranquillité.

LE PÉRISCOLAIRE DU MATIN

A partir de 7h30, des activités calmes sont proposées aux enfants des écoles de Lorette. Ils sont ensuite accompagnés dans leurs écoles respectives ou au transport scolaire pour l'école privée.

LE PÉRISCOLAIRE DU SOIR

Les enfants des écoles de Lorette peuvent se distraire et/ou faire leurs devoirs par tranche d'une ou deux heures de 16h30

à 18h30. Les animateurs prennent en charges les enfants directement dans les écoles ou à l'arrêt du transport scolaire.

LES MERCREDIS

De 7h30 à 18h, le Pôle Jeunesse permet d'accueillir les enfants répartis en 3 secteurs sur 3 sites différents : les 3-5 ans, les 6-8 ans et les 9-11 ans. Les enfants se divertissent à travers des ateliers trimestriels que les animateurs font vivre par le biais d'activités physiques, manuelles, ludiques et pédagogiques

LES VACANCES SCOLAIRES

Les enfants sont repartis sur plusieurs secteurs : 3-5 ans / 6-8 ans / 9-11 ans et 12-17 ans. Pour toutes les vacances, un thème est proposé par l'équipe d'animation. Ce fil conducteur permet de donner du sens aux animations et

aux sorties proposées en relation avec le projet pédagogique.

LES ADOLESCENTS

LA STRUCTURE RAYMON AMIEL

Périscolaire du soir pour les collégiens et lycéens les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h. Les animateurs aident les adolescents à s'organiser dans l'apprentissage des contenus scolaires. Les mercredis de 13h30 à 17h30, à partir de 12 ans, la structure propose à l'adolescent un lieu de rencontre et d'échange où il reste libre de choisir ses projets suivant ses envies.



LA STRUCTURE RAYMOND AMIEL

CONTINUITÉ DES ACTIONS

LE LOTO



Pour faire suite au projet 2022/2023 et notre volonté de s'ouvrir vers les autres, ce mercredi 17 mai 2023, les seniors du Centre Social de Lorette et les adolescents du Pôle Jeunesse de Lorette, se sont de nouveau rencontrés pour cette fois-ci, jouer au Loto.

Nous tenons à remercier très chaleureusement les commerçants de Lorette qui ont contribué à la réussite de ce moment grâce à leur grande générosité : **Carrefour Market / Vince Barb'or / Le Tabac Didier / La Cave à vin / La boulangerie Du Totem / Denis Rivière**

Dans la joie et la bonne humeur, ce loto s'est conclu sur une excellente salade de fruits préparée tous ensemble. Un bel exemple de partage intergénérationnel.

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Ce samedi 13 mai, à l'initiative de l'école publique Jean de la Fontaine, quelques adolescents volontaires ont participé à l'action **ramassage des déchets** de 10h à 12h sur certains quartiers de Lorette.

Ce temps passé avec des instituteurs et des élèves de l'école élémentaire, des parents d'élèves, des membres du Centre Social de Lorette, a permis de récolter près de 100 kilos de déchets. Une action à reproduire avec grand plaisir !

Rendez-vous donc le 23 septembre 2023... encore plus nombreux !



Articles rédigés par les adolescents de la structure



Affiches réalisées par les enfants



ENFANCE / LES ÉCOLES

PROJET CIVIL

LORETTE PROPRE

PROJET PÉDAGOGIQUE ET CIVIQUE

Cette année, dans le cadre du CIVIL, les élèves de CM1 et CM2 des écoles Jean de La Fontaine et Notre-Dame ont travaillé sur le même thème : « Lorette Propre ». En effet, M. le Maire et les enseignantes ont trouvé intéressant de sensibiliser l'ensemble des enfants à la propreté de notre ville. Une véritable prise de conscience pour ces jeunes Lorettois...

LES INTERVENTIONS

DE L'ASSOCIATION MILLE FEUILLES

Parce que ce projet est porté par le CIVIL, les écoles Jean de La Fontaine et Notre-Dame ont pu bénéficier de l'intervention d'Alexandra, intervenante pour l'association Mille Feuilles. Ces interventions ont été financées par la mairie.

Alexandra est venue à plusieurs reprises dans les classes et a proposé plusieurs activités ludiques afin que, peu à peu, les élèves prennent conscience de la

nécessité de cette sensibilisation à la propreté de la ville.

Plusieurs questions ont été abordées afin de travailler avec les enfants sur le thème des déchets : Qu'est-ce qu'un déchet ? Comment bien les trier ? Quels emballages faut-il privilégier lorsque nous faisons nos courses ? Que deviennent les déchets ? Comment leur donner une seconde vie, les revaloriser ?



DES SORTIES DANS LE QUARTIER

POUR COLLECTER LES DÉCHETS

C'est certainement cette partie du projet qui a le plus marqué les enfants. En effet, dans chaque école, une sortie a permis d'aller ramasser tous les déchets que l'on trouve dans la rue.

Chaque école a ramassé une cinquantaine de kilos de déchets !

Cette sortie a permis aux enfants de comprendre que c'est à chacun d'agir au quotidien avec des gestes simples pour protéger la planète.

Les enfants de l'école Jean de la Fontaine ont organisé une matinée de nettoyage du quartier le samedi 13 mai avec l'aide

du Centre Social et du Pôle Jeunesse. Plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes pour les aider : bénévoles et salariés du centre social, ados et animateurs du Pôle Jeunesse, parents et enfants de l'école.

A la fin de la matinée, ils ont collecté plus de 100 kilos de déchets, plus un lave-linge !

Ils renouvelleront le nettoyage du quartier le **samedi 23 septembre 2023** et tous les Lorettois seront les bienvenus pour les aider.





ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE

DES PROJETS DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

CLASSE VERTE À MARLHES

Du 3 au 5 avril 2023, 47 élèves de CM2 de l'école élémentaire Jean de La Fontaine ont pu participer à une classe découverte à la maison de l'eau de Marlhes, dans le Pilat.

Cette classe découverte fait partie du programme d'animations proposé par Saint-Etienne Métropole. Le projet de l'école a été retenu et financé en grande partie par la collectivité territoriale. Il a également reçu l'aide financière de la mairie de Lorette et de l'association des parents d'élèves de l'école.

Au programme de ce séjour, diverses activités étaient proposées par les animateurs du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) : découverte des milieux humides et de leurs caractéristiques, réalisation de la maquette d'un paysage, réflexion sur les cycles domestique et naturel de l'eau,

analyse de l'eau du ruisseau, construction de bateaux, pêche et détermination des invertébrés de la rivière, visite d'une station d'épuration, lecture de paysage, visite d'un barrage....

Les journées ont été riches en activités et en émotions. Les soirées ont été consacrées à des randonnées en forêt, des jeux de société et même un feu de camp avec marshmallows grillés !

Ce séjour a aussi été l'occasion pour les enfants d'apprendre à vivre en collectivité : mettre et débarrasser sa table, participer au balayage des locaux, partager ses repas et sa chambre avec des camarades, découvrir de nouvelles saveurs...

Les enfants étaient accompagnés de trois de leurs enseignants et de trois joyeux retraités qui ont bien voulu reprendre leurs fonctions le temps d'un séjour.



OPÉRATION NETTOYAGE À L'ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE



Le samedi 13 mai 2023, plusieurs structures de la commune ont uni leurs forces pour un nettoyage de quartier. En effet, le pôle jeunesse, le centre social *Les couleurs du monde* et l'école élémentaire Jean de La Fontaine ont invité les volontaires à participer à une matinée de ramassage des déchets.

Dans le cadre du CIVIL (Conseil d'Initiation à la Vie Locale), les élèves de CM1 et CM2 de l'école avaient déjà travaillé sur le thème de la propreté de la ville. Après deux interventions de l'association APIEU Millefeuilles en classe, les élèves

avaient participé à un premier ramassage des déchets avec Alexandra, l'intervenante de l'association.

L'accumulation des déchets autour de l'école étant un problème récurrent, le pôle jeunesse, le centre social et l'école ont décidé de s'unir pour une matinée citoyenne. Une cinquantaine de participants a sillonné le quartier, armée de sacs poubelles, gants et pinces, et ce sont plus de cent kilos de déchets (dont

un lave-linge!) qui ont été collectés en une heure trente. Plusieurs passants ont salué l'initiative.

A travers cette action, nous avons voulu sensibiliser les élèves, mais aussi les familles, les jeunes et les habitants du quartier au problème des déchets. Par de petits actes individuels et quotidiens, nous pouvons améliorer significativement les choses !



COLLECTE DES DÉCHETS À LORETTE

Une deuxième matinée de collecte sera organisée
SAMEDI 23 SEPTEMBRE
 DE 10H À 12H
Venez nombreux !



L'ASSOCIATION C.P.E. (CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES)

L'association C.P.E. a, cette année encore, organisé de nombreux événements afin de participer au financement de sorties scolaires et autres besoins des enfants des écoles publiques de Lorette.



En plus des actions habituelles (vente de brioches, papiers cadeaux, sapins de Noël et truites pour les fêtes), nous avons organisé, une vente d'objets (sacs à tarte, sacs cabas et sacs pliables) afin d'aider les deux écoles dans leurs projets d'emmener tous les élèves à des spectacles, sorties et voyages scolaires.

En fin d'année scolaire, nous avons aussi organisé une vente, de foute, qui a rencontré un vif succès. Orné des dessins de leurs enfants chaque famille a pu repartir avec un souvenir de cette belle année.

L'année scolaire s'est clôturée avec la kermesse, qui a eu lieu le samedi 17 juin. Cet événement incontournable de la fin d'année a permis de rassembler parents et enfants autour de jeux, maquillages, tombola et, comme chaque année, d'un spectacle offert par l'association. Cette magnifique journée n'aurait pu avoir lieu sans l'aide des parents bénévoles et du personnel enseignant. Nous tenons à les remercier pour leur implication ainsi que la Mairie pour toute l'aide apportée.

Une année scolaire s'est terminée mais la rentrée prochaine se prépare déjà. Une réunion à la rentrée vous sera

proposée pour mieux vous en parler. Tous les parents qui souhaitent s'informer sur notre association et rejoindre une équipe dynamique et motivée y sont les bienvenus !

Nous vous rappelons que le C.P.E a besoin de l'aide de chacun notamment en renouvelant ses adhérents afin d'apporter des idées nouvelles, de l'énergie et de l'enthousiasme à son effectif.

NOUS CONTACTER

Nous disposons d'une boîte aux lettres (à côté de celle de l'école maternelle Marie Curie) ou par mail à l'adresse cpe.lorette@gmail.com

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée !

L'équipe des parents d'élèves des écoles publiques de Lorette.



ÉCOLE NOTRE-DAME DE LORETTE

QUAND L'ART S'INVITE À L'ÉCOLE NOTRE-DAME

Après une année scolaire riche en découvertes, en visites, en expériences (musées, spectacles, créations artistiques...), les enfants de l'école Notre-Dame ont laissé une trace indélébile sur un des murs d'enceinte de l'école (en face de la passerelle).

Ils sont fiers de leur fresque réalisée avec l'intervenante Hélène Navarro... un petit clin d'œil pour le peintre Le Douanier Rousseau (Art Naïf - 1844-1910).





LES COULEURS DU MONDE

12 rue du Pilat - 42 420 Lorette

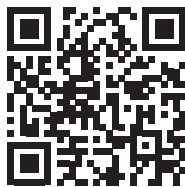
Tél : 09 75 24 49 81

accueil@centresocial-lorette.fr

www.centresocial-lorette.fr



Pour suivre notre actualité vous pouvez consulter notre site internet, scannez le QR code



CENTRE SOCIAL
PROGRAMME DES VACANCES

Les beaux jours sont là et avec eux les sorties familiales s'organisent et permettent de se ressourcer et de s'évader le temps d'une journée...

SORTIES FAMILIALES

- > **Mardi 8 juillet 2023**
sortie à Aix-les-Bains
- > **Mardi 22 juillet 2023**
sortie au lac d'Aiguebelette
- > **Samedi 9 septembre 2023**
sortie au Pal

PIQUE-NIQUES

Les mercredis 5, 12, 19 et 26 juillet 2023, le centre social organise également avec sa référente parentalité Claudine Grosjean des pique-niques parents/enfants ouverts à tous.

FERMETURE ESTIVALE

du **lundi 31 juillet 2023 au 27 août 2023 inclus**

- Ouverture au public le **lundi 28 août 2023** aux horaires habituels
- Inscriptions aux activités à partir du

lundi 4 septembre 2023 aux horaires habituels

- Début des activités le **lundi 11 septembre 2023**.

NOUVEAUTÉS 2023



Des nouveautés vous attendent au centre social pour répondre aux attentes du plus grand nombre (peinture, équilibre, sophrologie, marche santé, soirée acoustique...)

Toute l'équipe vous souhaite un très bel été 2023.



LA CRÈCHE

Coline & Colas

ET SI ON RETOURNAIT À LA RÉSIDENCE « LES RIVES D'OR » ?

Avant le Covid, nous avions pris l'habitude d'aller une fois par mois rendre visite aux résidents, mais depuis 3 ans nous avons suspendu ces visites.

On en parlait timidement à la crèche... et Barbara l'animatrice nous a devancé! Avec l'accord de la directrice de l'établissement nous avons décidé de nous retrouver un vendredi par mois.

Première visite le 24 mars, échanges autour du printemps, dessins, gommettes et chansons étaient au programme. Ces rencontres intergénérationnelles n'ont aucune prétention, si ce n'est que de passer un moment ENSEMBLE.



Aider mamie Marcelle à décoller une gommette, ou mamie Jeanine à tenir sa feuille pour colorier, assister Marley lorsqu'il fait son jeu d'encastrement... chanter tous ensemble l'araignée Gipsy, et le petit bonhomme, et partager le goûter ! Bref que du bonheur !





Corinne Comtet,
architecte conseil à SOLIHA
Tél : 06 25 65 14 87
corinne.comtet@solih-loire.fr



SOLIHA Loire-Puy de Dôme
2 rue Aristide Briand et de la Paix
42000 SAINT-ETIENNE
Tel : 04 77 43 08 80
renoversonlogement@solih-loire.fr
www.loire.solih-loire.fr

Corinne COMTET,
architecte conseil à
SOLIHA, vous accompagne
et vous conseille dans
votre projet de ravalement
de façades, le choix des
couleurs et vos démarches
administratives.

OPÉRATION FAÇADES

ENDUIT OU PIERRE APPARENTE ?

Le bâti ancien dans le centre-ville de Lorette est essentiellement construit en grès houiller, pierre de pays de couleur gris/beige. Les murs sont laissés en pierres apparentes ou recouverts d'un enduit pour les protéger des intempéries.

Lors de travaux de ravalement de façades et de piquage des enduits en mauvais état, la question se pose souvent de laisser la pierre apparente ou d'enduire, cependant toutes les pierres ne sont pas faites pour rester apparentes.

Il faut distinguer une façade en pierre de taille et une façade en moellons de pierre.

LE MUR EN MOELLONS DE PIERRE



Les moellons de pierre sont des pierres « tout venant », sommairement dégrossis, de tailles différentes, c'est une pierre économique souvent de qualité médiocre et gélive. Ces murs étaient faits pour être enduits avec des mortiers de chaux naturelle, afin de protéger la pierre et le mortier de scellement des agressions climatiques. Sans enduit, ce type de maçonnerie se dégrade.

LE MUR EN PIERRE DE TAILLE

La pierre de taille est une pierre régulière, découpée, sculptée, généralement de bonne qualité, onéreuse, posée en lits réguliers et montée avec des joints assez fins pour être vue en façade ; c'est une surface noble et résistante aux intempéries (gel, pénétration d'eau, ...). Les murs en pierre de taille sont laissés en pierre apparente sans enduit.



RAPPEL DES SUBVENTIONS MOBILISABLES

L'opération façades n'est pas soumise à condition de ressource du propriétaire.

TYPOLOGIE	TAUX DE SUBVENTION*	PLAFOND DE TRAVAUX*	PLAFOND DE SUBVENTION**
Pavillon	25%	37 €/m ²	2 300 €
Immeuble R+1	25%	40 €/m ²	2 300 € par logement dans la limite de 15 000€ par immeuble
Immeuble R+2 et plus	25%	45 €/m ²	
Mur de clôture Dépendance***	25%	37 €/m ²	
Façade en pierre	25%	55 €/m ²	

* Subvention calculée sur la base du montant TTC des travaux. ** Les plafonds de subvention ne concernent pas les bâtiments situés en front de la RN 88 et dans le centre historique.*** Le ravalement des murs de clôture et dépendances non visibles du domaine public n'est pas obligatoire mais bénéficie des mêmes taux de subventions en cas de travaux volontaires.



À SAVOIR

- > Prendre RDV avec l'architecte conseil pour une visite sur site pour établir les prescriptions architecturales (descriptif détaillé des travaux, coloris, matériaux...)
- > Les travaux doivent porter sur l'ensemble des façades du bâtiment, murs de clôture et annexes se trouvant sur la propriété
- > Les travaux ne doivent pas commencer avant que le propriétaire ait reçu l'accord de la commission façades pour l'attribution de la subvention et l'arrêté de non opposition à la déclaration préalable de travaux.

NOUVEAU

La COMMISSION FAÇADES doit se réunir prochainement pour étudier une meilleure prise en charge des arrières des bâtiments de la grande rue.



Le bassin de la Baignade Naturelle de Lorette - Arnaud Beltrame



VIE QUOTIDIENNE

LA BAIGNADE NATURELLE - ARNAUD BELTRAME TOUT EST PRÊT POUR LA NOUVELLE SAISON !

Comme chaque année, M. le Maire a convié la presse afin de présenter les nouveautés de la 6^e saison de la Baignade Naturelle de Lorette. Depuis le 1^{er} juillet dernier la Baignade Naturelle est ouverte en continu. C'est un espace de loisirs et de détente qui s'adresse avant tout aux familles. La grande nouveauté concerne la gestion du snack qui a été confié à un jeune couple lorettois.

PRÉSENTATION DE LA BAIGNADE NATURELLE



Le projet du plan d'eau de baignade d'été de Lorette a d'abord été conçu en direction des familles qui souvent, ne peuvent pas s'offrir des vacances sur des lieux éloignés. Il a

aussi été conçu pour animer le site des Blondières en créant un nouveau cœur d'activités devant irriguer tout le parc public existant, afin de compléter les 2 bassins de pêche en eau close et un ensemble de jardins familiaux.

L'eau est un élément naturel qu'il faut RESPECTER. Chaque action de l'homme peut avoir des impacts sur la qualité de l'eau. La baignade naturelle prend en compte cette notion de respect et se distingue de la baignade traditionnelle en piscine. Cette nouvelle approche

engendre obligatoirement des changements d'attitude et de comportement qu'il faut accepter et développer.

L'eau naturelle est pompée d'un cours d'eau pour ensuite être déversée dans le jardin filtrant puis dans les bassins de baignade, pour être recyclée en revenant par le jardin filtrant. Les excédents d'apport sont reversés dans le cours d'eau. L'objectif ici étant d'intervenir le moins possible sur la qualité de l'eau.

Deux bains sont au centre de l'aménagement et permettent de délimiter 2 espaces pour pouvoir accueillir tous les membres d'une famille en relation avec le site des Blondières.

La réalisation d'un grand ponton en bois comme élément central de séparation permet une parfaite distribution des deux espaces. Il s'agit d'un lieu stratégique et efficace de surveillance pour les parents et les surveillants de baignade.



+ DE
3000
RÉSERVATIONS
POUR LES ENFANTS
DES CENTRES DE LOISIRS

**OUVERTURE
ESTIVALE**
**DU 1^{er} JUILLET
AU 31 AOÛT 2023**
**FERMETURE
HEBDOMADAIRE**
TOUS LES LUNDIS

UN SITE SÉCURISÉ QUI PRIVILÉGIE LA DÉTENTE ET RESPECTE L'ENVIRONNEMENT

Il est pourvu d'un logement de gardien, d'une enceinte entièrement clôturée et les entrées sont payantes et contrôlées. Une équipe de maitres-nageurs assure la sécurité des personnes, ainsi que des agents de sécurité et les Polices Municipale et Nationale en cas de nécessité.

Le site de la Baignade a été conçu pour permettre à chacun de trouver son

équilibre et son bien-être, à la fois dans l'eau mais aussi en dehors : de grandes plages enherbées, des arbres et arbustes, des zones d'ombres, une aire de jeux aqualudiques pour les enfants, un espace fumeur délocalisé pour une tranquillité améliorée, des casiers et des cabines de déshabillage, un espace snack pour se restaurer avec terrasse ombragée.



Suite à l'appel d'offre, c'est la société PRESTIGE qui assurera la sécurité de la Baignade Naturelle



Une très belle végétation

NOUVEAU LA GESTION DU SNACK

Depuis l'ouverture de la Baignade Naturelle, c'est la mairie qui gérait le snack avec l'aide de Mme M.-Christine Tosi, directrice de la baignade et les jeunes salariés saisonniers.

Devant la lourdeur de la tâche, car la gestion du snack, en plus du service, nécessite la gestion des achats de marchandises, le conseil municipal a décidé de confier ce travail à un jeune couple le temps de la saison. Ce sont donc M. Mickaël Oddoz et Mme Stéphanie Commarmond que les baigneurs retrouveront tout au long de l'été le temps d'une pause gourmande et rafraîchissante.

Notons que cette année la loi impose l'utilisation de vaisselle réutilisable. Il faudra donc que chacun s'adapte à cette nouvelle organisation.



À SAVOIR

900
PERSONNES MAXIMUM
PAR JOUR

La Baignade Naturelle est fragile. L'ARS a établi le quota de 900 personnes maximum par jour qui permet aux bassins de fonctionner naturellement.

Lorsque ce quota est atteint, il est impossible de faire entrer de nouvelles personnes sur le site même si certains quittent la Baignade Naturelle.

En cas de dépassement de ce quota, l'ARS demandera la fermeture immédiate du site.

NOUVEAU



Mme Marie-Christine Tosi, directrice de la Baignade Naturelle et M. Jean-Sébastien Payre, 2^e maire-adjoint

Suite aux dernières élections municipales, c'est M. Jean-Sébastien PAYRE, 2^e maire-adjoint, qui aura la mission d'assurer le bon fonctionnement de la Baignade Naturelle aux côtés de Mme Marie-Christine Tosi, directrice du site.



LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES - SPECIAL MOUSTIQUES-TIGRES -



LORETTE VOUS AIDE À LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES-TIGRES

La ville de lorette a accrédité la société **OMNYS** pour vous apporter des solutions contre les moustiques et spécialement les moustiques Tigre

PLUSIEURS POSSIBILITÉS DE TRAITEMENT



TRAITEMENT DES GÎTES LARVAIRES

- Audit des potentiels gîtes larvaires présents sur votre propriété
- Traitement des gîtes larvaires par application d'insecticide microbien ou silicone liquide.
- Préconisations d'actions mécaniques sur vos installations.



PIÈGE AUTONOME

- Piège Biogent fonctionnant en totale autonomie grâce à sa batterie et son panneau solaire.
- Idéal pour protéger des zones telles que des crèches, écoles, jardins, terrasses, piscines...



PIÈGE BG-PROTECTOR

- Le modèle pro de la gamme de pièges Biogents !
- Piège aspirant pour femelles moustiques, bouclier anti-pluie intégré avec buses CO_2 intégré. Tous les leurres Biogents peuvent être utilisés.
- Peut être boosté par l'installation d'une bouteille de CO_2 .



Piège BG-gat

- Pièges pour femelles moustiques tigres volant pondre.
- Le piège attire les moustiques tigres femelles à la recherche d'un lieu de ponte. Les moustiques sont attirés par l'eau et autres signaux attractifs du piège. Une fois capturés, les moustiques se posent sur une fiche collante et y meurent.



NOUS CONTACTER

E-mail : contact@omnys-solutions.fr
Tél : 04 83 03 43 50

LUTTE
ÉCO-
RESPONSABLE
SANS
PESTICIDES





LES NOUVEAUTÉS NUMÉRIQUES @ LORETTE

Dans un monde de plus en plus digital, les administrations et les institutions publiques cherchent constamment à simplifier les procédures et à offrir des services en ligne plus efficaces. Dans cette optique, nous ouvrons avant l'été deux portails :

- > **Le portail Famille**, pour les activités du Pôle Jeunesse
- > **Le portail Médiathèque**, pour un accès en ligne à la médiathèque Yves Duteil de Lorette

LE PORTAIL FAMILLE

UN ACCÈS CENTRALISÉ AUX SERVICES DU PÔLE JEUNESSE

Depuis le site internet de la ville ou depuis <https://lorette.portail-familles.app>, les parents peuvent mettre à jour les informations liées à leur compte, joindre les documents administratifs demandés par le Pôle Jeunesse. Mais au-delà de cette gestion administrative dématérialisée, les parents pourront également effectuer les inscriptions et le paiement en ligne pour : la restauration scolaire, les activités périscolaires, les animations du mercredi et des vacances. Les parents pourront donc ainsi effectuer toutes ces opérations en quelques clics, à tout moment et depuis n'importe quel appareil connecté à Internet.

Un déploiement progressif est prévu : la gestion du dossier administratif ainsi que les réservations pour la cantine sont accessibles depuis début juin. Il est possible de s'inscrire au périscolaire et aux

activités du mercredi, depuis fin juin et pour la rentrée prochaine. Enfin, l'accès aux activités des vacances sera ouvert pour octobre 2023.

Bien évidemment, nous rappelons qu'il est et sera toujours possible de s'inscrire dans les locaux du Pôle Jeunesse. L'équipe du Pôle jeunesse reste également à votre disposition pour toutes informations concernant le Portail Famille.

Ce projet a été cofinancé par la Caisse d'Allocations Familiales (à hauteur de 4449 €), par le Conseil Général de la Loire (à hauteur de 8 898 €) et par la ville de Lorette. Au-delà du coût du logiciel et de la formation, environ 500 heures ont été nécessaires à la mise en place et au paramétrage du logiciel, par les agents du Pôle Jeunesse et notre alternant en charge du numérique.

(Voir aussi p. 29 de ce Kiosque)

LE PORTAIL MÉDIATHÈQUE

UNE VÉRITABLE MODERNISATION DU SYSTÈME DE PRÊT



A l'image du Pôle Jeunesse, nous avons ouvert le 12 juin dernier, un portail pour la Médiathèque. Il est accessible en ligne, à partir du site internet de la ville ou sur <https://medithequelorette.opac-x.fr> mais également via l'application mobile **BibliX Mon Compte** ; à tout moment et depuis n'importe quel appareil connecté à Internet.

Ce portail permet à un adhérent de la médiathèque de Lorette d'accéder à différentes fonctionnalités, notamment :

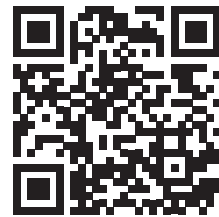
- consulter et gérer son compte ;
- accéder et consulter le catalogue de la bibliothèque (titre, auteur, genre, public visé, résumé, disponibilité...);
- prolonger son prêt ;
- annuler ses réservations ;
- voir les prêts en cours et/ou réservations de son compte ;
- avoir accès à son historique de prêts.

Le Portail permet également à l'utilisateur d'utiliser la caméra de son smartphone pour scanner un document de la médiathèque et savoir s'il l'a déjà emprunté.

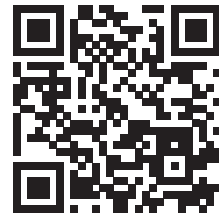


Ouvrez l'application appareil photo de votre téléphone ou de votre tablette. Placez l'objectif à environ 20 cm du QR code. La fenêtre du Portail s'ouvre !

LE PORTAIL FAMILLE



LE PORTAIL MÉDIATHÈQUE



POUR RAPPEL



Depuis début 2023, vous avez la possibilité d'être informé en temps réel sur l'actualité et les alertes de notre ville, sur la station de Lorette de l'appli mobile **Illiwap** ou sur internet via <https://station.iliwap.com/fr/public/@42420>.



Chasseurs

**CRÉEZ VOTRE
COMPTE
DÈS AUJOURD'HUI !**

NOUVEAU

Système d'information des armes

Vous êtes chasseur et vous détenez au moins une arme?

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2023 pour créer votre compte SIA !

Rendez-vous sur le site internet <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

Si vous rencontrez des difficultés, la préfecture et la fédération des chasseurs vous accompagnent dans votre démarche (création de compte, conseils...).

Vous pouvez contacter :

- le service armes de la Préfecture au 04.77.48.48.48 (joignable le mardi matin et le jeudi après-midi);
- la Fédération des Chasseurs de la Loire au 04.77.36.41.74;
- ou l'armurier de votre choix.



PLUS D'INFORMATIONS
SUR WWW.TERRAKA.NET

NOUVEAU

MÉLANIE ARMAND - DIÉTÉTICIENNE-NUTRITIONNISTE

Terraka / 4, rue Jean Moulin / 42420 LORETTE / Tel : 06 68 89 53 97 / e-mail : terrakabienetre@gmail.com



UNE NOUVELLE ACCOMPAGNANTE PÉRINATALE ET DIÉTÉTICIENNE

Diététicienne-nutritionniste depuis 10 ans, Mélanie Armand s'est également formée à l'accompagnement périnatal pour vous proposer un accompagnement encore plus complet.

QU'EST-CE L'ACCOMPAGNEMENT PÉRINATAL ?

C'est un accompagnement autour de la grossesse et de l'accouchement. Vous pouvez prendre du temps pour vous avec un massage prénatal, un massage post-natal, un soin rituel rebozo (soin mexicain). Apprenez aussi des techniques pour apporter de la détente à votre bébé : massage bébé, réflexologie bébé, bain enveloppé. Assistez à un atelier de portage physiologique. Vous pourrez aussi obtenir tous les conseils nécessaires à un bon démarrage de l'allaitement.

POURQUOI CHOISIR UN ACCOMPAGNEMENT PÉRINATAL ?

L'accompagnement pendant la grossesse (massage) permet de se détendre, de favoriser le sommeil et retrouver de l'énergie, de se connecter à ses ressentis physiques et de favoriser le lien mère-enfant, stimule la sécrétion d'ocytocine afin de réduire le stress... L'accompagnement avec son bébé aide à créer du lien avec

son bébé, prendre confiance en soi en tant que parent, permet à bébé de prendre conscience des limites de son corps et lui apporte sécurité, favorise un meilleur sommeil...

QUELLE EST VOTRE APPROCHE DE LA DIÉTÉTIQUE ?

Mon approche de la diététique est adaptée à chaque patient. Je suis formée à des techniques comportementales pour prendre en charge mes patients de manière bienveillante et les accompagner dans la (re)découverte de leurs sensations alimentaires et retrouver une relation sereine avec l'alimentation (pas de régimes restrictifs). Je propose des exercices et des expériences afin de s'observer entre les séances. Le but est de modifier les habitudes sur le long terme, sans frustration. Formée à l'hypnose, gestion du stress, psychologie du comportement alimentaire, je peux être amenée à proposer différents outils pour un accompagnement très complet.



NOUVEAU

RETROUVEZ VOTRE JOURNAL
« LE PROGRÈS »



CHEZ DIDIER - BAR / TABAC

M. Didier GONCALVÈS / 14 rue Antoine Durafour / 42420 Lorette

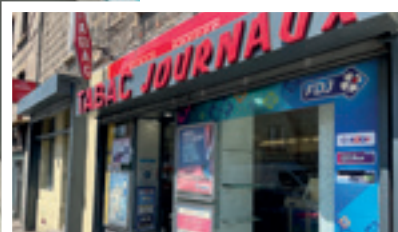
Installé depuis le 6 mars 2023 à Lorette, Didier Goncalvès a repris le BAR/TABAC de la rue Antoine Durafour.

Cet établissement est essentiel pour créer du lien social. « Chez Didier », l'ambiance est chaleureuse autour de cet homme qui a le sens du commerce. Toute la journée, il jongle entre le bar et le tabac. Didier Goncalvès ne compte pas ses heures pour assurer un service en continu aux Lorettois. Les 3 premiers mois lui ont permis de rencontrer une clientèle qu'il juge « très agréable ».

Cet été il devrait s'accorder une seule petite semaine de vacances, donc n'hésitez pas à venir pousser la porte de ce commerce le temps de partager un café et bavarder avec Didier.

HORAIRES D'OUVERTURE

- du lundi au samedi : de 6h à 19h
- le dimanche : de 7h à 12h





FERMETURE ESTIVALE DES COMMERCES

PHARMACIES

Pharmacie de la Fontaine pas de fermeture
Pharmacie de la Poste..... pas de fermeture

COIFFEURS / ESTHÉTIQUE

RIVIERE COIFFURE non communiqué
Nails-S Designer pas de fermeture
Vince Barb'Or..... du 9 au 28 août inclus

RESTAURANTS / PIZZERIA

LE LORETTOIS du 5 au 27 août
LA TABLE D'ELSA..... du 31 juillet au 20 août
PIZZALINE..... du 27 juillet au 22 août
PIZZA JO tout le mois d'août

BOULANGERIE

LE TOTEM du 14 au 21 août inclus

BAR/PMU/TABAC

BAR / TABAC CHEZ DIDIER du 14 au 16 juillet
et du 14 au 20 août
LAROCHE TABAC non communiqué
PMU - PLAINE DE GRÉZIEUX pas de fermeture

ALIMENTATION

CARREFOUR MARKET Pas de fermeture
VIVAL Pas de fermeture
LA VIEILLE CAVE horaires réduits voir en magasin
TRAITEUR THONNERIEUX du 31 juillet au 20 août

DIVERS

Maintenance informatique pas de fermeture



TOUS LES JEUDIS
DE 16 H À 19 H

PLACE DU III^e MILLÉNAIRE



MÉDIATHÈQUE YVES DUTEIL

- 7, rue Jean Moulin - 42 420 Lorette
- Tél : 04 77 73 67 44
- e-mail : mediatheque.lorette@orange.fr

HORAIRES D'ÉTÉ

**DU MARDI 11 JUILLET 2023
AU SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023**
sans interruption

Mardi, jeudi, samedi : 10h30 - 12h
Mercredi et vendredi : 14h - 16h

L'HEURE DU CONTE ARRÊT DE L'ACTIVITÉ PENDANT LES TRAVAUX

Pendant la durée des travaux de la future médiathèque-ludothèque, cette rencontre n'aura plus lieu. Magali, Claudine et Hamida qui animaient chaque premier mercredi du mois l'heure du conte vous donnent RDV dans les nouveaux locaux, plus spacieux et agréables pour reprendre avec plaisir ce moment convivial !



LIRE ET FAIRE LIRE



Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Le mardi 23 mai, une partie de l'équipe de la vallée du Gier s'est rendue à la médiathèque pour découvrir quelques albums coups de cœur présentés par Valérie, responsable de la structure.

**Venez pousser
la porte de notre
établissement
culturel !
Comme
plusieurs fois
dans l'année, des
nouveau-tés sont
disponibles.**



PRIX DE LA RENTRÉE LITTÉRAIRE

Le Prix Romangier n'ayant pas eu lieu en 2023, les lecteurs lorettois ont souhaité le remplacer par le Prix de la Rentrée littéraire, le livre « L'heure des oiseaux » de Maud Simonnot qui évoque un orphelinat sur l'île de Jersey dans les années 1970 a ainsi remporté le plus grand nombre de suffrages.



RÉALISATIONS D'ENFANTS

Les CE1 et CE2 d'Huguette de l'école Notre-Dame ont dévoilé leur travail de l'année en lien avec le Moyen Age, la Gaule mais aussi les arbres.



La médiathèque offre gracieusement aux Lorettois divers livres et revues issus de dons de particuliers ou d'ouvrages retirés des rayons.

**N'hésitez
pas à en profiter !**

Lorette
en Fête

Fête Nationale

VENDREDI 14 JUILLET 2023 À 23H

AU PARC DE LOISIRS DES BLONDIÈRES

Feu d'artifice d'exception !

VENEZ NOMBREUX ASSISTER À CE MOMENT MAGIQUE !
ORGANISÉ PAR LE SERVICE CULTUREL DE LORETTE



VILLE
DE LORETTE

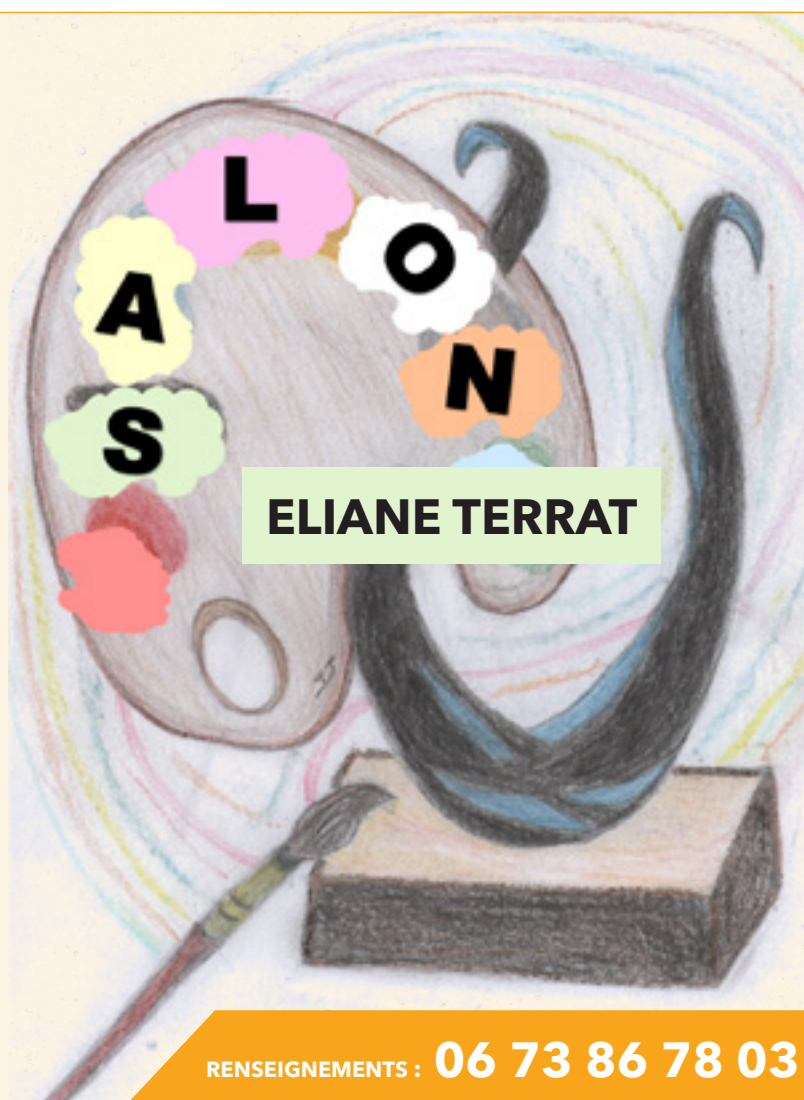
DU 16 AU 23
SEPTEMBRE 2023

de 14h30 à 18h

SALLE J. ROSTAND
VOIE J. MUGNIERY
42420 LORETTE

ENTRÉE GRATUITE

L'exposition ouvre ses portes en septembre 2023 et propose des peintures, sculptures, photos pour une durée de quinze jours. Toute personne intéressée peut appeler le service culturel en mairie pour avoir plus d'informations.



RENSEIGNEMENTS : **06 73 86 78 03**

LA NOUVELLE SAISON CULTURELLE



CONCERT

**SAMEDI 14
OCTOBRE 2023**
20H30

**NATURAL
WOMAN BAND**
FESTIVAL RHINO JAZZ(S)

Comme de coutume désormais, l'Écluse sera le temple du gospel pour le Rhino qui accueille pour cette édition la grande formation toulousaine Natural Woman Band créée sous l'impulsion de Tatiana Granti pour rendre hommage à l'oeuvre à la fois musicale et militante de la «Queen» aux 18 Grammy Awards, Aretha Franklin, chanteuse afro-américaine la plus influente du XX^e siècle qui nous a quittés en 2018. Aux côtés de la soliste Tatiana Granti, deux choristes Marianne Fraizy et Natacha Kanga donnent de la voix, portées par un quartet rythmique très «southern soul» et appuyé par une section de trois cuivres issus du Big Band 31, pour un répertoire d'une vingtaine de titres, des tubes incontournables à d'autres moins connus, privilégiant les plus enflammés de la période Atlantic (68-73) mais aussi quelques ballades emblématiques comme Natural Woman qui a donné son nom à cette vibrante équipe.



FESTIVAL DE L'HUMOUR

**SAMEDI 28
OCTOBRE 2023**
20H30

UN DINER D'ADIEU
Avec CARTMAN, Laëtitia MILLOT et Jean-
Baptiste SHELME RDINE

Devant se rendre à un autre diner auquel ils ne veulent au fond pas aller, Pierre et Clotilde prennent la décision : faire le ménage dans leurs amitiés usées.

Ils organisent des diners d'adieu, mélange d'hommage et de délivrance, pour ces amis qui vont disparaître de leur vie.

Leur première victime : Antoine Royer.

Mais, entre un Pierre un peu lâche et velléitaire, une Clotilde imprévisible et cet ami pour le moins curieux, rien ne se passe comme prévu...



FESTIVAL DE L'HUMOUR

**MARDI 14
NOVEMBRE 2023**
20H30

**DEMAIN LA
REVANCHE**

Avec Gaspard PROUST, Jean-Luc
MOREAU et Brigitte CATILLON

À cinq heures du matin, Matthieu débarque chez ses parents, trempé, portant un sac à dos rempli de pierres. Alors que ces derniers tentent de l'interroger, il affirme ne se souvenir de rien. Ne sachant comment venir en aide à leur fils qui semble souffrir d'une amnésie traumatique, Jean-Marc et Laurence cherchent à faire émerger ses souvenirs, sans le brusquer. Mais les échanges virent rapidement au règlement de compte.



FESTIVAL DE L'HUMOUR

**VENDREDI 24
NOVEMBRE 2023**
20H30

MARIANNE JAMES
TOUT EST
DANS LA VOIX

On rêve tous de chanter à merveille, d'avoir cette voix qui demain fait que les gens nous applaudissent dès que l'on fredonne, que ce soit pour s'auto-émouvoir quand on chante sous la douche, pour les applaudissements de nos enfants à qui on chante des comptines, pour bluffer nos amis lors d'un karaoké ou carrément pour une carrière professionnelle.

Pour se révéler en tant que chanteur, quoi de mieux que des cours de chants et qui de mieux, que La Spécialiste de la voix en France : Marianne James !

Le public la connaît et l'aime pour son franc-parler, sa sensibilité.

Dans ce nouveau seule-en-scène musical, interactif et irrésistiblement drôle, elle endosse le rôle de professeure de chant et emmène les spectateurs à la découverte de leur voix.

Une expérience hors-norme où Marianne nous ouvre son cœur et nous transmet sa grande expérience vocale. « Tout est dans la voix » vous laissera des courbatures... de rire !



**RENDEZ-VOUS
SALLE L'ÉCLUSE**

30, rue Adèle Bourdon à Lorette

RENSEIGNEMENTS

MAIRIE DE LORETTE - SERVICE CULTUREL

Place du III^e Millénaire à Lorette - Tél : 06 73 86 78 03 - mail : saison.culturelle@ville-lorette.fr

Lorette
en Fête

ATTENTION
CETTE ANNÉE,
TOUTES LES ANIMATIONS SE
DÉROULENT DANS
LE PARC
LOUIS ARAGON

**SAMEDI 9
SEPTEMBRE 2023**

À 10H

INAUGURATION

du **PARC LOUIS ARAGON**

après réhabilitation générale

et de **L'EXTENSION DU LOCAL ASSOCIATIF**

À PARTIR DE 13H

FORUM DES ASSOCIATIONS

Différentes associations loretoises (sports, musique, chorale, loisirs, danses, social),
seront heureuses de vous accueillir pour vous aider dans vos recherches.

À 14H

CONCOURS DE PÉTANQUE

CHALLENGE DE LA MUNICIPALITE

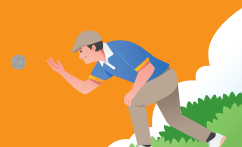
Inscription obligatoire au Service culturel de la Mairie de Lorette
Tél : 06 73 86 78 03 - AUCUNE INSCRIPTION NE SE FERA SUR PLACE.

À 20H30

CONCERT

SUIVI DE L'ILLUMINATION DU PARC LOUIS ARAGON

+ **D'INFO** : SERVICE CULTUREL AU 06 73 86 78 03



UNIVERSITÉ POUR TOUS

ASSOCIATION CULTURELLE DU VAL DE GIER



Les conférences de la saison 2022-2023 viennent de se terminer. L'assiduité des personnes aux conférences démontre, une nouvelle fois, l'intérêt porté au culturel et au savoir, avec une moyenne de 112 personnes par conférence. Les conférences sur *Antoine Pinay* par Jean Michel Steiner et celle sur *l'Afrique*, un continent convoité par Walid Abboud sont au coude à coude quant au nombre de participants, 179 et 178.

Les sujets des conférences très variés allant de la musique, à Simone Weil, en passant par l'industrie stéphanoise, la fusion nucléaire et aux francophones d'Amérique, permettent à chacun de choisir selon son intérêt. Malheureusement, deux conférences n'ont pu être données, celle sur Gisèle Halimi et celle sur Jean Ferrat, les conférenciers ayant déclaré forfait.

La sortie journée en mars, nous a conduit

aux charmants villages de Blesle et Lavaudieu. Cinquante personnes étaient du voyage et ont apprécié les lieux et les visites guidées.



Le programme de la saison à venir, aux thèmes variés, est presque définitif. Il reste à obtenir quelques confirmations de conférenciers et la validation des différents lieux. Gageons que le programme proposé saura satisfaire l'assistance.

Dès que le programme sera définitivement arrêté, il sera mis sur le site.

Pour connaître le détail du programme à venir, nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet :

<http://upt-valdegier.fr>

Vous y trouverez tous les renseignements voulus : dates, lieux, conférenciers et contenus des conférences, destinations des sorties et voyage, tarifs et modalités d'adhésion.

Une adresse mail est aussi à votre disposition pour toutes questions : upt-valdegier@orange.fr

Les conférences sont ouvertes à tous, sans réservation. Adhérent dans une antenne Université Pour Tous voisine, le prix d'entrée est de 3 €, sinon, il vous faudra vous acquitter de 5€, sachant que la durée d'une conférence est d'environ 2 heures.



GRS - LES EDELWEISS

Présidente : M^{me} Fabienne Vendola 06 50 17 12 28

C'EST L'HEURE DE LA FIN DE SAISON !

Parce que faire une activité sportive doit nous apporter bien-être physique et psychologique, l'association des Edelweiss est fière de voir ses licenciés s'épanouir en dansant.

Nous félicitons chacune des gymnastes pour leurs beaux passages, en compétition ou en loisir, parfois médaillés et parfois non, le travail fourni est grand et à souligner ! Nous terminons notre saison en beauté avec :

- La participation de certaines de nos gymnastes au Championnat National les 3 et 4 juin 2023 à Villefranche-sur-Saône (69).
- Notre Gala de fin d'année le 24 juin 2023 à la salle de l'Écluse.

Nous avons déjà hâte de recommencer la saison prochaine pour la partie GRS mais aussi sur la partie *Eveil aux premiers pas* réservée au moins de 3 ans.



INSCRIPTIONS SAISON 23/24

MERCREDI 6 SEPTEMBRE

de 17h30 à 19h

à la salle

Pierre Mendès-France.



ARABESQUE

Tél : 06 36 76 63 28

site : www.danseclassique-arabesque.jimdo.com

JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA DANSE

Le 13 mai 2023 a eu lieu la porte ouverte de cette saison. Pour la première fois, une après-midi festive a été mise en place ainsi qu'une tombola.

Nous remercions la mairie de Lorette pour le prêt du matériel et des infrastructures. Nous remercions aussi les donateurs pour les lots de la tombola ainsi que tous les parents bénévoles qui sont venus aider à installer et ranger. Cette après-midi, très réussie a permis aux élèves de montrer à leur famille un petit spectacle travaillé depuis plusieurs mois, permettant ainsi de clôturer la saison sur une note joyeuse et positive.

Pour la prochaine saison, les cours reprendront le mardi 5 et le samedi 9 septembre 2023. Nous vous attendons avec impatience pour la reprise. L'association Arabesque est à votre disposition pour d'éventuelles questions ou informations.





K.C.L. KARATÉ CLUB LORETTOIS

Dojo de l'Écluse -30 rue Adèle Bourdon - 42420 LORETTE - e-mail : kclorette@yahoo.fr - www.kclorette.clubeo.com
Sébastien 06 03 16 00 05 - Hamid 06 87 51 40 31 - Julien 07 50 31 74 56 - [Facebook](https://www.facebook.com/KarateClubLorette) KarateClubLorette

DES PODIUMS POUR LE K.C.L.

La saison sportive 2022/2023 arrive à son terme. Le calendrier du Karaté Club Lorettois a été rythmé tout au long de l'année par des compétitions et des stages avec des experts de différents arts martiaux et styles.

Côté compétition, comme vous avez pu le constater lors de la publication des résultats tout au long de l'année, le bilan sportif en compétition est très bon avec une moisson de médailles et de podiums. Comme nous le répétons souvent la compétition est un prétexte pour s'entraîner plus, pour progresser et se développer en tant qu'enfant, adolescent et adulte. Quel plaisir de voir des élèves timides et réservés s'épanouir au fil des compétitions en présentant seul face à la foule leurs Katas et montrer à leurs parents leur prise d'autonomie et la confiance qu'ils ont pu acquérir.

La compétition se déroule sur une période courte et limitée de la vie d'un sportif. Nombreux sont ceux qui ne vivent que pour la compétition et les médailles. Alors oui, cela fait toujours plaisir de voir son travail récompensé, mais nos élèves gardent toujours à l'esprit que le

plus important est ailleurs. On ne perd jamais, on gagne et/ou on apprend.

Côté stages, le groupe *Adultes* a effectué de nombreux stages tout au long de la saison, nos élèves ont progressé et ont pu s'enrichir dans leur pratique au contact de plus d'une dizaine d'experts nationaux et internationaux. Cinq papas qui ont commencé le karaté à l'âge adulte, sont aujourd'hui ceintures marrons. Le travail accompli leur permet de se présenter au passage de grade de la ceinture noire au mois de juin. Les résultats seront communiqués dans le kiosque de la rentrée.

Bonnes vacances à tous, rendez-vous pour la reprise le 5 septembre et en attendant, prêtez attention aux panneaux lumineux de la ville de Lorette sur lesquels nous publions nos informations.



À NOTER

Pour tout renseignement concernant notre club et nos activités, **n'hésitez pas à nous contacter ou consulter nos réseaux sociaux.**



STUDIO CORPS & JAZZ

4 ter rue du stade - 42420 Lorette - 04 77 79 17 67 - www.studiocorpsjazz.fr - [Facebook](https://www.facebook.com/StudioCorpsJazz) @StudioCorpsJazz



LE STUDIO CORPS & JAZZ FAIT SON SHOW...

Le studio corps & jazz continue sur sa lancée et fait danser Lorette. Après avoir fait danser les enfants pendant le carnaval ou lors d'ateliers parents/enfants mensuels qui sont de plus en plus demandés, le studio prépare son 1^{er} spectacle !



Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 8 juillet à 16h** à la salle de l'Écluse pour assister à notre spectacle de fin d'année qui mettra en scène la vie de Joséphine Baker sous le titre "Joséphine Baker, la liberté au corps". Spectacle auquel participe 6 classes de l'école Jean de La Fontaine ainsi que l'association *Danse-moi une Histoire* de Pollionnay, soit plus de 100 danseurs sur scène.

L'achat des places est toujours possible sur place.

TARIFS : Adultes 10 € ; 6-12ans : 6€, gratuit pour les moins de 6 ans

Par ailleurs, vous pouvez dès à présent vous inscrire pour la saison prochaine à nos cours de modern'jazz, classique, yoga, pilâtes, street jazz, ateliers parents/enfants, ateliers théâtre...

Toutes les infos sont disponibles sur notre site internet, par téléphone ou sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

Nous serons également présents lors du prochain forum des associations de la commune pour vous rencontrer.

A très vite pour de nouvelles aventures chorégraphiques !

SAISON 2023/2024

SPORTING CLUB GRAND CROIX LORETTE



Nous recrutons des joueurs et joueuses



U6-U7 : 2017 / 2018

U8-U9 : 2015 / 2016

U10-U11 : 2013 / 2014

U12-U13 : 2011 / 2012

U14-U15 : 2009 / 2010

U18 : 2006 / 2007 / 2008

IME (SPORT ADAPTÉ) : à partir de 12 ans

SENIORS FÉMININES : à partir de 15ans

Le football pour tous !

Pour plus d'informations
n'hésitez pas à nous contacter

ALESSI Anthony : 06 52 37 18 44
GONON Nicolas : 06 11 72 38 77



TENNIS - CLUB DE LORETTE

57 rue du Pilat - Complexe sportif Pierre Mendès France - 42 420 Lorette
Tél : 06 20 08 12 94 e-mail : tclorette@laposte.net [f tennisclublorette](https://www.facebook.com/tennisclublorette)



LE TENNIS, EN BREF...

TOURNOI INTERNE

Le tournoi interne a comptabilisé 19 participants. En finales des tableaux principaux, Camille SCAFIDI bat Patricia GIACOMETTI, et Rémi LAMOTTE bat Fabien VERDIN. En consolantes, Emilie VERDIN bat Allyson POUSET, et Pierre FAURIE bat Franck POINTET. Bravo aux vainqueurs et finalistes !

PLATEAU VIOLET/ROUGE

Un petit tournoi amical a eu lieu le 4 mars matin à l'Ecluse pour les enfants âgés de 8 à 12 ans.

TMC U12 VERT MIXTE

2 tournois multichances mixte pour les U12 ans vert ont été organisés les 8 et 10 avril après-midi.

Pour chacun, 8 jeunes ont participé, dont une fille. Les vainqueurs sont Enzo GUIMARD (30/2) du TSP St-Chamond, face à Nolan BOUCHUT (30/5) du TC Dorlay, et Nathan BALDINO (30/2) du TC Grigny, face à Théo HUGUEL-BRIZAY (30/3) du TC Saint-Priest. Bravo à tous les enfants !



Les podium des TMC U12

CLASSEMENT MENSUEL DE MAI

Corentin GIACOMETTI : 30/2 → 30/1 (+1)

INTERCLUBS

U10 ORANGE

Une équipe a pu être constituée en entente avec le TSP St-Chamond. Le représentant lorettois était Liam ZENNAF.

SENIORS

3 équipes engagées (2 hommes et 1 femmes). Chez les messieurs, les résultats ne sont pas encore définitifs. L'équipe dames se maintient en D2 départementale.

TOURNOI PRINTEMPS-ÉTÉ

Du 5 au 25 juin, 4^e et 3^e séries. Plus d'une centaine de personnes se sont inscrites, dont 25 femmes. Compte-rendu dans le prochain Kiosque.



PERMANENCES DE RENTRÉE

fin août-début septembre

CONCOURS DE PÉTANQUE

septembre (à confirmer)

THÉÂTRE

Les Carrés M'en Fou ont joué leur pièce « Y a de l'otage dans l'air » le 4 mars à la salle Jean Rostand, et ravi les nombreux spectateurs présents.

Un grand merci à la troupe !

ALLIANCE POUR LORETTE

LA CHARGE D'ÉLU REQUIERT RESPECT, ÉCOUTE ET HUMILITÉ

Tout d'abord nous remercions très chaleureusement tous les Lorettois qui se sont déplacés pour voter le 7 mai dernier.

Merci, du fond du cœur, à tous ceux qui ont accordé leur confiance à notre liste «Alliance pour Lorette» et ont contribué à son succès sans appel dès le 1^{er} tour. (78,4 % des voix). Nous n'oublierons pas pour autant ceux qui ont fait un autre choix, mais la confiance que nous ont accordé les Lorettois se mérite d'une part et se respecte d'autre part.

Merci à ceux qui nous ont adressé des messages de sympathie et d'encouragement durant cette campagne.

Merci enfin d'avoir privilégié la compétence et l'expérience à l'amateurisme grandiloquent.

Le 13 mai 2023, Gérard Tardy a donc entamé son huitième mandat de premier magistrat en rappelant à tous les élus, les devoirs imposés par leurs fonctions, qu'ils soient adjoints, conseillers municipaux de la majorité ou opposants.

En effet pour nous la charge d'élu n'est pas seulement symbolique ou honorifique; elle est faite de responsabilités envers les Lorettois auprès de qui nous sommes engagés par un plan de mandat.

La gestion d'une commune est un exercice démocratique passionnant mais difficile... qu'il est très aisé de critiquer quand soi-même on ne fait rien de concret, surtout si l'on confond matraquage virtuel et verdict des urnes.

Comme le soulignait le maire d'une commune du département en octobre

2022 « **le Maire est à portée de baffes** » car il est le seul élu de la République qui soit directement en face de la population (principalement dans les communes de la taille de Lorette).

Un exercice difficile, pourquoi ?

C'est un fait, le développement de l'intercommunalité a « confisqué » certaines des compétences aux communes. Toutefois elle n'a pas déchargé le maire de sa responsabilité dans le domaine: exemple les PLU sont désormais de la compétence de la métropole, mais la responsabilité du Maire est engagée dans la délivrance des permis de construire !

C'est un fait, les équipes municipales doivent tout gérer et sont en première ligne pour faire appliquer des décisions prises par l'Etat (qui pourrait s'inspirer des communes pour la gestion de l'argente public).

Exemples :

- En 2022, la commune de Lorette baisse le taux d'imposition de 1 % mais dans le même temps, l'Etat augmente les bases d'imposition de 3,4% et le taux de Saint Etienne Métropole passe de 1,67% à 2,60%. Selon vous, auprès de qui vont s'adresser les contribuables mécontents? Ni à l'Etat, ni à Metropole...
- En 2023, l'Etat prévoit une augmentation de 7,1% des bases de la taxe foncière, alors que disparaît le paiement de la taxe d'habitation (pour les 20% de français qui la payaient encore) ! La taxe d'habitation, même si elle ne représentait pas l'impôt le plus important en volume était, à coup sûr, le plus symbolique car payé par le plus grand nombre. Les citoyens, quand ils formulaient une demande de

service public supplémentaire prenaient la responsabilité de provoquer une augmentation de l'impôt.

Vous le voyez les équipes municipales, ont un rôle de plus en plus « difficile » car elles sont contraintes de s'adapter à un environnement réglementaire complexe... et qu'elles n'approuvent pas toujours.

Un exercice passionnant, pourquoi ?

Même si les sujets de préoccupation ne manquent pas, nous ne nous laissons pas abattre et nous revendiquons cette proximité avec les Lorettois de tous horizons qui fait la richesse de notre mandat. En notre qualité de Lorettois élus de proximité, nous sommes quotidiennement en contact avec la population qui nous fait part de ses satisfactions ou de ses préoccupations en dehors de toute rencontre formelle.

Merci encore de la confiance que vous nous avez témoignée, nous y répondrons avec honnêteté, efficacité et transparence comme nous nous y sommes engagés.

DERNIÈRE MINUTE

La plainte initiée par l'opposition pour discrimination à l'embauche a été classée sans suite par le Procureur de la République reconnaissant dans son courrier qu'il n'y avait pas eu d'embauche discriminatoire, qu'il s'agissait d'une erreur d'écriture corrigée depuis.

Le groupe Alliance pour Lorette

LIBRES D'AGIR POUR LORETTE

G. TARDY POURSUIT SON MANDAT APRÈS UNE CAMPAGNE DÉLÉTÈRE

En utilisant des procédés abjectes, Gérard Tardy et son équipe se sont attaqués à moi mais plus grave, ils se sont attaqués aux 27 colistiers qui me suivent et je ne l'accepte pas. Ils ne l'acceptent pas. En déclarant qu'ils sont là pour « foutre la merde dans Lorette » G. Tardy ne respecte pas la démocratie ainsi que les 300 personnes qui ont voté pour nous. Il ne les respecte pas alors qu'il ne les connaît pas.

Il agit avec eux comme avec moi lorsqu'il me décrit comme un enfant gâté. Tous ceux qui me connaissent, je pense à mes anciens instituteurs à Lorette, ceux qui ont connu mon grand-père, commerçant de cycles à Lorette, qui ont connu mon papa, employé à la verrerie du Gier et décédé lorsque j'avais 11 ans sont effarés, atterrés par de tels propos qui démontrent qu'il ne connaît rien de mon histoire, que ses

jugements sont à l'emporte-pièce. Qu'il n'est pas digne de la confiance que vous lui accordez.

Retrouvez l'intégralité de notre tribune d'expression et plein d'autres informations exclusives sur www.libresdagir.fr et sur nos réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter.

Julien Lequeux pour Libres d'Agir pour Lorette

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE LORETTE

Place du III^e Millénaire
42420 LORETTE
Tél. : 04 77 73 30 44

PERMANENCES EN MAIRIE DE LORETTE (SUR RDV)

MISSION LOCALE

PERM. : mardi de 9h à 12h

A.T.M.P. - ASSOCIATION DES TITULAIRES MAJEURS PROTÉGÉS

PERM. : mardi de 15h30 à 16h30
// 1 mardi par mois

ENTRAIDE SERVICE DES TUTELLES / ENTRAIDE SOCIALE

PERM. : jeudi de 9h à 12h
// 1 jeudi par mois

PERMANENCES EXTÉRIEURES

ASSISTANTE SOCIALE

Rue Rivoire Villemagne
42420 Lorette

Tél : 04 77 73 38 80
ou 04 77 83 01 30

PERM. : mardi et jeudi matin
// sur rendez-vous

P.M.I.

Rue Rivoire Villemagne
42420 Lorette

Tél : 04 77 73 23 54
Tél pour RDV : 04 77 83 01 30

PERM. : 2^e et 4^e mardi de 14h à 17h

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mairie de la Grand Croix

PERM. : 2^e et 4^e mercredi du mois de 14h à 16h

SERVICE MUNICIPAL ENFANCE

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

87, rue Jean Jaurès
Tél : 04 77 73 94 72

PÔLE JEUNESSE / CENTRE DE LOISIRS / RAMASSAGE SCOLAIRE / CANTINE

Rue Jules Ferry
Tél : 04 77 73 59 65

MÉDIATHÈQUE

YVES DUTEIL

7, rue Jean Moulin
Tél : 04 77 73 67 44

CRÈCHES

COLINE ET COLAS

3, rue Jean-Claude Delay
Tél : 04 77 73 67 08

MICRO-CRÈCHE BABYNOUS

28, rue Eugène Brosse
Tél : 04 77 73 07 62

MICRO-CRÈCHE LES P'TITS PAPOUS

3, lot. des 4 chemins
Tél : 04 77 51 87 43

LES ÉCOLES

ÉCOLE MATERNELLE MARIE CURIE

2, rue Fleury Thévenot
Tél : 04 77 73 27 07

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE

Place H. Bonnassières
Tél : 04 77 73 20 85

ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME DE LORETTE

1, place Neyrand Thiollière
Tél : 04 77 73 27 16

SALLES MUNICIPALES

L'ÉCLUSE

Rue Notre Dame
Tél : 04 77 73 19 86

SALLE JEAN ROSTAND

Voie Jean Mugniery
Tél : 04 77 73 30 44

STADE / COMPLEXES

STADE DU DORLAY

Tél : 04 77 73 03 62

PIERRE-MENDÈS FRANCE

Tél : 04 77 73 18 70

BAIGNADE NATURELLE DE LORETTE

Tél : 04 77 73 30 44

SERVICE DES EAUX

STÉPHANOISE DES EAUX

Tél : 09 77 409 441
ou (URGENCES 24h/24
Tél : 09 77 429 441)

E.H.P.A.D.

RÉSIDENCE PARTAGE

1, rue Rivoire Villemagne
Tél : 04 77 20 01 28

DIVERS

LA POSTE

Tél : 3631

A.D.I.L. - AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Saint-Etienne
Tél : 04 77 95 13 32

PÔLE EMPLOI

1A, cours Gambetta
Rive de Gier
Tél : 3939

DÉCHÈTERIE DE LORETTE

Rue Adèle Bourdon
Tél : 0 800 882 735

HORAIRES D'ÉTÉ

DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE

- Lundi : 14h à 19h
- Mardi au vendredi : 10h à 12h et 14h à 19h
- Samedi : 9h30 à 12h et 14h à 19h
- Dimanche : 9h30 à 12h

HORAIRES D'HIVER

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS

- Ferme à 18 h au lieu de 19 h.

DÉCHÈTERIES EXTÉRIEURES

SAINT-CHAMOND

Tél : 0 800 882 735

TARTARAS

Tél : 0 800 882 735

POLICE / GENDARMERIE

POLICE MUNICIPALE

Tél : 06 83 82 02 18
PERM. : lundi de 9h à 11h

COMMISSARIAT DE SAINT-CHAMOND

Tél : 04 27 40 21 21

COMMISSARIAT DE RIVE-DE-GIER

Tél : 04 69 35 03 50
PERM. : mardi ou jeudi de 9h à 12h

POMPIERS / 18

POLICE SECOURS / 17

SAMU / 15

ÉTAT-CIVIL / 2^e TRIMESTRE 2023



NAISSANCES



MARIAGES



DÉCÈS

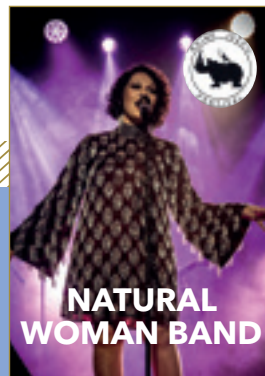
INFORMATION IMPORTANTE

L'article du code civil, aux termes duquel chacun a droit au respect de sa vie privée, s'oppose notamment à la divulgation par les autorités publiques de tout élément de la vie privée d'une personne.

La publication des annonces de l'état civil n'échappe pas à la règle.

Les familles devront donc faire une demande écrite adressée à Monsieur le Maire pour demander à ce que soient publiés, dans le bulletin municipal, les naissances, les mariages ou le décès d'un membre de leur famille.

Le Maire - Gérard Tardy



À VOS AGENDAS

JUILLET

SAMEDI 1^{er}	OUVERTURE DE LA Baignade Naturelle de Lorette	FERMETURE HEBDOMADAIRE LE LUNDI
VENDREDI 14	FÊTE NATIONALE - FEU D'ARTIFICE // 23h	Le Blondières

AOÛT

JEUDI 31	FERMETURE DE LA Baignade Naturelle de Lorette
-----------------	---

SEPTEMBRE

LUNDI 4	RENTRÉE DES CLASSES // 8h30	Ecoles
VENDREDI 8	DON DU SANG 16h/19h	Salle J. Rostand Amicale des donneurs de sang bénévoles
SAMEDI 9	INAUGURATION DU PARC LOUIS ARGAON // 10h	Parc Louis Aragon Service animation de la ville
	FORUM DES ASSOCIATIONS // 14h	Parc Louis Aragon
DU SAMEDI 16 AU SAMEDI 23	EXPOSITION ELIANE TERRAT //	Salle J. Rostand Service culturel de la ville
SAMEDI 23	LORETTE PROPRE NETTOYAGE DES RUES DE LORETTE //	Ecoles / Pôle Jeunesse / Centre social

OCTOBRE

MARDI 3	SEMAINE BLEUE APRÈS-MIDI MUSICAL GROOVOX // 13h30	Salle J. Rostand C.C.A.S.
SAMEDI 14	NATURAL WOMAN BAND //	Salle l'Ecluse Festival Rhino Jazz(s)
SAMEDI 28	UN DINER D'ADIEU //	Salle l'Ecluse Festival de l'humour

Lorette, ville d'avenir et de traditions

ASSOCIATIONS // MERCI DE TRANSMETTRE VOTRE ARTICLE AVANT LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2023 // kiosque@ville-lorette.fr